

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

« *Le jardin des mots* »



Conseil municipal
p. 4 - 5

Finances
p. 14 - 15

Dans la commune
p. 33 - 37

Sommaire

 Actualités municipales Finances	 Actualités municipales Dans la commune	Édito du maire p.3 Comptes-rendus des conseils municipaux p.4 Actualités municipales p.14 Dans la commune p.33 Coup d'œil dans le rétro P.38 Agenda p.43 La vie des associations P.44
 Actualités municipales Sécurité	 La vie des associations	 Manifestations à venir Milhaud ville phare

Infos utiles

Mairie : 04 34 39 50 00
Rendez-vous élus : 04 34 39 50 01
Police Municipale : 04 34 39 50 22
Services Techniques : 04 34 39 50 15
Assistante Sociale : 04 34 39 50 00 (sur rendez-vous)
CCAS : 04 34 39 50 00
Centre Socio Culturel : 04 34 39 50 05
École Maternelle : 04 34 39 50 20
École Primaire : 04 34 39 50 10
Bureau de la Scolarité : 04 34 39 50 12
Crèche / Halte garderie : 04 34 39 50 25
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz : 04 66 74 62 10
Bibliothèque Municipale : 04 34 39 50 23
Gendarmerie Bernis : 17
Sapeurs Pompiers : 18 ou 112 (SDIS)
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0970 818 638 (n° non surtaxé)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin
30540 MILHAUD
Tél. : 04 34 39 50 00
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud - Freepik
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire

“ Nous continuerons à avancer avec méthode, sérieux et détermination...”



Chères Milhautoises, Chers Milhautois,

Au lendemain des élections municipales, je tiens, tout d'abord, à remercier les Milhautoises et les Milhautois pour la confiance qu'ils ont accordée à notre équipe. Cette confiance nous honore profondément et nous oblige.

Cette victoire est avant tout celle d'une équipe. Une équipe plurielle, composée de femmes et d'hommes aux parcours, aux expériences et aux sensibilités différents, réunis autour d'une même volonté : servir Milhaud et agir dans l'intérêt de tous ses habitants. Cette diversité est une richesse. Elle nourrit notre réflexion, renforce notre capacité d'écoute et nous permet d'aborder les enjeux de notre commune avec des regards complémentaires. Notre action s'inscrira, comme par le passé, dans un esprit de dialogue, de respect et de rassemblement au service de l'intérêt général et du bien commun.

Nous savons que les attentes sont nombreuses. Elles concernent le cadre de vie, la sécurité, les mobilités, l'environnement, la solidarité, l'éducation, le soutien à la vie associative, le développement économique ou encore l'accès aux services publics. Nous continuerons de porter chacun de ces sujets avec la plus grande attention.

Notre ambition est d'autant plus forte que Milhaud possède un potentiel considérable et mérite de poursuivre son développement tout en continuant à concilier objectifs et prudence afin de préserver les équilibres financiers de notre commune.

Cette exigence de bonne gestion guide notre action depuis plusieurs mandats et continuera de le faire. Chaque projet sera étudié avec attention et fera l'objet de recherches systématiques de financements extérieurs : état, région, département, Nîmes métropole, Europe... : aucune opportunité ne sera négligée pour réaliser les investissements nécessaires au développement de Milhaud.

Plusieurs projets structurants sont d'ores et déjà engagés. La future maison médicale en est une illustration concrète. La phase de démolition par l'opérateur du site démarrera à la rentrée, ouvrant la voie à un équipement attendu de tous, contribuant au renforcement de l'offre de soins.

Parallèlement, d'autres réalisations importantes vont se poursuivre, citons entre autres : la réfection de l'avenue Marcel Berthaud jusqu'à la « montre », la rue de l'aubépin, la création de terrains de basket et de chemins propres à la marche, à la course à pied, au VTT, en garrigue comme en plaine.

L'action publique est aujourd'hui confrontée à des réglementations toujours plus nombreuses, plus complexes et plus exigeantes. Si elles répondent souvent à des objectifs légitimes, elles rallongent les délais, complexifient les procédures et ralentissent la concrétisation de projets. Ces contraintes font désormais partie du quotidien des collectivités locales. Elles exigent de la patience, de la persévérance et une capacité constante d'adaptation.

Pour autant, elles n'entameront jamais notre volonté d'agir. Nous continuerons à avancer avec méthode, sérieux et détermination, privilégiant toujours le dialogue, la concertation et l'écoute afin de construire des projets utiles, réalistes et durables.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance. Soyez assurés de notre engagement total à vos côtés, tout au long de ce mandat.



*Chaleureusement
Jean-Luc Solana*

Découvrez votre équipe municipale 2026



Jean-Luc DESCLOUX

Maire de MILHAUD

Élu pour son 3^e mandat

Membre du bureau de Nîmes Métropole délégué aux friches urbaines.

29 élus, dont 23 élus de la majorité, composent le conseil municipal à Milhaud. Vous trouverez, ci-après, les élus de votre commune et les délégations qui leur ont été attribuées. Ils œuvreront pour le bien vivre de tous avec sincérité et intégrité.

LES ADJOINTS



Jean-Luc FRANCOIS
1^{er} adjoint

Délégué à l'urbanisme, aux commandes publiques, à l'administration générale, à l'état-civil, aux élections et au protocole..



Jocelyne BATIGNES
2^e adjointe
Conseillère communautaire

Déléguée au CCAS, aux personnes âgées et dépendantes, à la santé, aux EPADH, aux affaires sociales, au handicap, à l'insertion et au logement.



Frédéric ZANONE
3^e adjoint

Délégué à la prévention, à la sécurité, à la médiation, à la gestion des risques, au plan de circulation et au stationnement.



Valérie CAUSSE
4^e adjointe

Déléguée à l'éducation, à l'enseignement et à la petite enfance.



André TABONI
5^e adjoint

Délégué aux ressources humaines et financières, aux budgets et aux subventions.



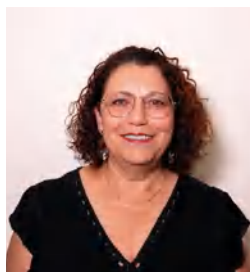
Christelle BOUCHET
6^e adjointe

Déléguée à l'environnement, à la propreté et au cadre de vie.



Didier MANZANERA
7^e adjoint

Délégué à la voirie, aux travaux, aux équipements et aux réseaux divers.



Antonia ROMERO CABRA
8^e adjointe

Déléguée aux festivités, à la culture et au patrimoine historique.

LES CONSEILLERS AVEC DÉLÉGATIONS



Sandrine CAMPOS

Déléguee aux commerces, à l'artisanat et au marché local.



Daniel MACAUD

Délégué aux projets techniques et au cimetière.



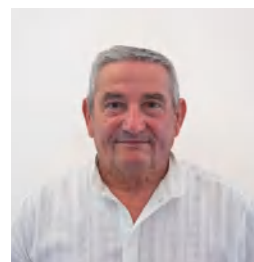
Catherine CHRISTOL

Déléguee aux affaires juridiques, aux assurances, à l'emploi, à la convention territoriale globale et référente quartiers.



Gaël BOMBARD

Délégué aux sports et aux loisirs.



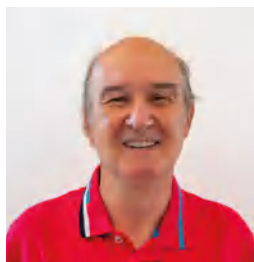
Alain BASTIDE

Délégué à l'agriculture et aux espaces naturels.



Sandrine MEUNIER

Déléguee aux commémorations.



Frédéric GIAMARCHI

Délégué aux prospectives, aux innovations et à l'informatique.



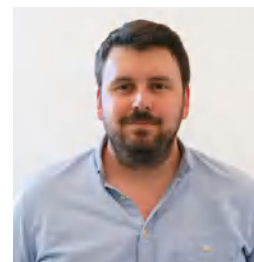
José CRISTOBAL

Délégué aux traditions locales et taurines.



Didier FALZON

Délégué à la vie associative.



Mathieu RANC

Délégué à la communication.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Huguette SARTRE

Conseillère départementale



Joëlle ASTIER



Lisa COUTURIER



Rachida DE CASTRO

LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION



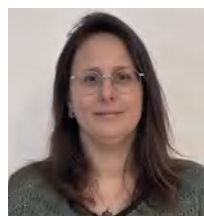
Philip BOURRELLY



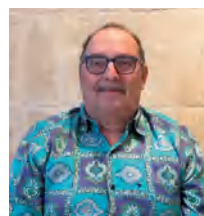
Marion VENCHIARUTTI



Menouer HADDOU



Roselyne CASADO



Bruno CHABER



Mourad CHOUIRFA

Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 25 juin 2025

RENOUVELLEMENT DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) 2025-2027 ET DE LA CHARTE « PLAN MERCREDI »

Objectifs du PEDT renouvelés et maintien des objectifs du Plan Mercredi. Adopté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU PROJET EDUCATIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - ALSH - 2025/2027

Intégralité du projet éducatif enfance-jeunesse approuvé. Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TARIFS DU SEJOUR AVEC HEBERGEMENT ORGANISE PAR L'ALSH - ETE 2025

Séjour passerelle dédié aux enfants de 8 ans de l'école élémentaire et aux ados jusqu'à 14 ans pour les jeunes inscrits au Club ados à Sainte-Enimie.

Quotient familial	Pourcentage appliqué	Participation mairie	Tarifs 2025 Participation famille
Inférieur ou égal à 500 €	60%	195,03 €	130,03 €
De 501 € à 900 €	50%	162,53 €	162,53 €
De 901 € à 1 400 €	40%	130,03 €	195,03 €
Plus de 1 401 €	30%	97,51 €	227,55 €

Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CLUB ADOS - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2025-05-053 DU 15 MAI 2025

Nouveaux délais de paiement des factures et des relances. Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE PARTENARIAT 2025-2026 POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL - ENT-école - POUR LES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE A INTERVENIR ENTRE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER - REGION ACADEMIQUE OCCITANIE & LA COMMUNE

Adopté à l'unanimité

DEMANDE D'AGREMENT AU PROGRAMME EUROPEEN « LAIT ET FRUITS A L'ECOLE » POUR EDUQUER AU BIEN MANGER A L'ECOLE

Adopté à l'unanimité

CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION NUMERIQUE COMMUNE A NIMES METROPOLE ET LA COMMUNE INTEGRANT L'AVENANT N°6

Adhésion à la nouvelle mutualisation de la brique Médiathèque et modification du périmètre de mutualisation par l'avenant N°6.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION AVEC NIMES METROPOLE POUR LA MISE EN PLACE D'UN BROYEUR DE VEGETAUX POUR LE TRAITEMENT IN SITU DES DECHETS VERTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Versement d'une subvention d'investissement à hauteur de 50% du reste à charge de 5 868,88 € TTC pour le modèle de broyeur ARBO 150 moteur diesel. Adopté à l'unanimité

CONVENTION D'EXPLOITATION D'UNE CABINE PHOTOMATON DANS L'ESPACE ACCUEIL DE LA MAIRIE

Partenariat avec la Société ME Group pour l'installation d'une cabine PHOTOMATON, générateur de revenus directs avec une redevance sur le chiffre d'affaires de 20 %.

Adopté à l'unanimité

FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DE L'ORGANE DELIBERANT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE

En application des règles de droit commun en dehors d'un accord local : 2 sièges pour Milhaud sur un total de 105. Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD - SMEG

Changement de dénomination du syndicat et précisions sur certains articles des statuts.

Adopté à l'unanimité

CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « LE JARDIN DES MOTS »

Dénomination de la bibliothèque et définition des conditions de mode de gestion, moyens humains et crédits nécessaires au bon fonctionnement du service municipal. Adopté à l'unanimité

CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Création d'un poste d'agent social à temps non-complet (90%) et de deux postes d'auxiliaires de puériculture à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2025 et nécessité de supprimer les emplois n'ayant pas vocation à être pourvus. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

COMPTE EPARGNE TEMPS - CET - MISE A JOUR DES MODALITES D'ALIMENTATION

Alimentation possible du CET par les jours de repos compensateurs non récupérés par nécessité de service (heures supplémentaires et complémentaires transformées en journée de 7h) dans la limite de 10 jours par an.

Adopté à l'unanimité

MISE A JOUR DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL - RIFSEEP

Suppression de la durée d'ancienneté aux CDI ou CDD ; modification des types d'absences et le sort des primes ; ajout de nouveaux emplois dans les groupes de fonctions. Adopté à l'unanimité

COMPTE DE GESTION DU BUDGET GENERAL 2024 DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS

Visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET GENERAL

Arrêt des résultats définitifs en section de fonctionnement : 993 252,92 € et en section d'investissement : 67 131,84 € tels qu'annexés dans le document budgétaire consultable sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE «VENTE DE CAVEAUX» DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS

Visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ANNEXE «VENTE DE CAVEAUX»

Arrêt des résultats -53 028,67 € en fonctionnement - 0€ en investissement tels qu'annexés dans le document budgétaire consultable sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

Séance du 30 septembre 2025

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 AU BUDGET GENERAL SUPPLEMENTAIRE 2025

Report de résultats antérieurs en recettes d'investissement de 358 926,84€ et 993 252,92€ en recettes de fonctionnement.

Adopté à la majorité

DECISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Procédure de reprise des résultats 2024 après le vote du Compte administratif et nécessité d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et des recettes de l'exercice en cours. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à la majorité

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 « BUDGET ANNEXE VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA»

Reprise du résultat d'exploitation au budget supplémentaire : -53 028,67€ en dépenses d'exploitation 2025. Adopté à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE « VENTE DE CAVEAUX »

Procédure de reprise des résultats de l'exercice 2024 après le vote du Compte administratif et la nécessité d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et des recettes de l'exercice en cours. BP 2025 : 40 000 €, DM1 53 128,67 € ; budget total 93 128,67 €. Adopté à l'unanimité

ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE AH 177 LIEU-DIT FONDS D'ASPOUZE APPARTENANT MONSIEUR JUNCY GILLES

Acquisition du terrain de 2 112 m² avec un bâti de 47 m² pour un montant de 15 000 € en direction des chasseurs, utilisateurs habituels ou pour d'autres manifestations associatives ou municipales.

Adopté à l'unanimité

PRISE EN CHARGE D'UN BUREAU EVOLUTIF INCLINABLE - ECOLE INCLUSIVE - POUR UN ELEVE DE L'ECOLE MATERNELLE

Remboursement de 200 € à Mme Flavia GIMENO,

Comptes-rendus *des conseils municipaux*

pour l'achat d'un bureau évolutif inclinable nécessaire à la bonne scolarité de son fils, élève en grande section à l'école maternelle Saint-Exupéry de Milhaud. Le bureau restera la propriété de la commune. Adopté à l'unanimité

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 A L'ASSOCIATION MCR MURIERS CONDAMINES & RIVERAINS

Aide financière de 500 € pour la réalisation d'une fresque style « street art » sur le mur extérieur de l'école maternelle et des services généraux qui longent la pondre. Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE POUR LE REMPLACEMENT DES TABLEAUX BLANCS NUMERIQUES PAR DES ECRANS NUMERIQUES INTERACTIFS

Fonds de concours de la thématique « école numérique » de 868,75€ représentant 20 % de l'enveloppe totale prévisionnelle de 5 212,48 € TTC pour l'achat et l'installation de trois écrans numériques interactifs en remplacement de 3 TBI en panne. Adopté à l'unanimité

MONTANT DE LA CARTE CADEAU ATTRIBUEE AUX PERSONNELS MUNICIPAUX A L'OCCASION DES FÊTES DE NOEL 2025

Valeur faciale des cartes cadeaux de 50 € pour le personnel municipal et de 30 € pour leurs enfants âgés de zéro à 13 ans. Adopté à l'unanimité

CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA COMPAGNIE DES ELECTRONS LIBRES AFFILIEE A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES COMPAGNIES DE THEATRE AMATEUR ET LA COMMUNE POUR L'ORGANISATION D'UN FESTIVAL THEATRAL - LE VENDREDI 07 ET LE SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025

Frais de représentation à 600 € soit 1 200 € pour les deux spectacles. Adopté à l'unanimité

MANDAT SPECIAL : CONGRES DES MAIRES DE FRANCE DU 18 AU 20 NOVEMBRE 2025

Mandat et prise en charge des frais de représentation du maire et frais de mission, de transport et de séjour à Jean-Luc DESCLOUX, Maire, Jean-Luc FRANÇOIS, 1^{er} adjoint et Valérie CAUSSE, Adjointe au Maire, déléguée à l'éducation scolaire. Adopté à l'unanimité

LOI 3 DS - ADRESSAGE - DENOMINATION DES VOIES COMMUNALES

Validation du principe général de dénomination et numérotation des rues existantes et nouvellement créées de la commune. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

CRÉATIONS DE POSTES - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Pour les besoins de service, création au 1er octobre 2025 d'emplois saisonniers non-permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, d'emplois permanents suite à avancement de grade ou régularisation, et d'emplois contractuels déjà pourvus sur des emplois permanents pour régularisation de contrats de base précaires pour un renfort et des remplacements. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITES DE NIMES METROPOLE - EXERCICE 2024

Prise d'acte de la présentation du rapport.

Séance du 4 décembre 2025

SUBVENTION 2025 AU BUDGET DU CCAS SUITE A LA DECISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Suite aux besoins de financement du budget du CCAS, attribution d'une subvention de fonctionnement de 10 000 €.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025 A L'ASSOCIATION MILHAUDOISE « LA BOULE DES ANGES »

Aide financière concernant le déplacement de l'association prévu à Montauban les 5, 6 et 7 décembre 2025 dans le cadre des quarts de finale de la coupe de France Jeu Provençal d'un montant de 400 €. Adopté à l'unanimité

ADMISSIONS EN NON-VALEUR BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE CAVEAUX 2025

Le comptable public, après avoir mis en œuvre tous les moyens possibles pour recouvrer les sommes dues, a présenté 7 listes de créances non recouvrées pour un total de 77 474,29 € au budget principal et 2 098,80 € au budget annexe vente de caveaux.

Adopté à la majorité

DECISION MODIFICATIVE N°2 - EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Nécessité de procéder à des ajustements budgétaires au moyen d'une décision modificative N°2 afin de tenir compte de la consommation effective des crédits, ces évolutions ne modifiant aucunement l'équilibre général du budget. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à la majorité

DECISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE VENTE DE CAVEAUX

Nécessité de procéder à des ajustements budgétaires au moyen d'une décision modificative N°2 afin de tenir compte d'admission en non-valeur, ces modifications ne modifiant aucunement l'équilibre général du budget et n'affecte que la section d'exploitation en dépenses. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à la majorité

CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Compte tenu de la vacance de postes aux directions des ressources humaines et des finances, et faute de candidature répondant aux besoins du service, élargissement du recrutement à la catégorie B et A. Poste d'attaché territorial créé suite à l'inscription sur liste d'aptitude pour l'accès à ce grade au titre de la promotion interne. Emplois contractuels déjà pourvus sur emplois permanents pour régularisation des contrats de base précaire pour renfort et/ou remplacements liés aux besoins des services. Suite à l'avis du Comité social territorial réuni le 21 septembre 2025, suppression des postes n'ayant pas vocation à être pourvus. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à la majorité

FIXATION DES TARIFS ANNUELS DES DROITS ET REDEVANCES DIVERS – 2026

Actualisation des tarifs annexés dans le tableau récapitulatif consultable sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET ESPACES MUNICIPAUX – 2026

Nécessité de revoir certains tarifs des salles et espaces pouvant être loués sur la commune selon la catégorie du demandeur, en prenant compte de leur coût de fonctionnement. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026

Afin de permettre une continuité de service, proposition d'ouverture anticipée de crédits pour les dépenses d'investissement sur le budget général dans la limite d'une enveloppe de 298 858,46 €. Adopté à la majorité

INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION POUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE SANTE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION - 2026

A compter du 1^{er} janvier 2026, participation de 20 € mensuels par agent au financement des contrats et

règlements labellisés dans le domaine de la santé. Adopté à l'unanimité

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIE A FAÇON DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD - 2026

Afin de sécuriser les travaux d'élaboration de la paie, adhésion au service de paie à façon avec le CDG30 à compter du 1^{er} janvier 2026 pour un coût de 11 € par bulletin de salaire produit et une dépense prévisionnelle de 14 784 € annuels. Adopté à l'unanimité

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE – CTG - 2026-2030 CONCLUE ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD ET LES COMMUNES DE LA VAUNAGE BERNIS, CAVEIRAC, CLARENSAC, LANGLADE, MILHAUD, SAINT COME ET MARUEJOLS, SAINT-DIONISY

La CTG a pour objectif de renforcer la cohérence et la coordination des actions menées en faveur des habitants, autour de plusieurs priorités : la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, l'accompagnement à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion, et permettra de bénéficier d'un accompagnement renforcé de la CAF et de mutualiser les efforts avec les autres communes afin d'offrir des services mieux adaptés et plus accessibles à la population. Adopté à l'unanimité

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU DISPOSITIF DES PASSEPORTS ETE 2026 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION

Mise à disposition des jeunes milhautois de 50 « passeports été » au prix de 27 € pour qu'ils puissent profiter d'un large éventail d'activités culturelles et sportives au cours des prochaines vacances d'été. Adopté à l'unanimité

REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « LE JARDIN DES MOTS »

Encadrement de l'utilisation du service en définissant les conditions d'inscription, les modalités de prêt et l'accès aux espaces spécifiques et/ou animations ; fixation des règles de comportement, des responsabilités des usagers, afin de garantir un cadre respectueux et sécurisé. Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE BENEVOLAT AU SEIN DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « LE JARDIN DES MOTS »

Encadrement juridique de l'engagement des bénévoles pour participer à la vie de ce service, et formalisation de la relation entre le bénévole et la bibliothèque. Adopté à l'unanimité

PROCEDURE D'ELIMINATION DES COLLECTIONS OBSOLETES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « LE JARDIN DES MOTS » - AUTORISATION DE DESHERBAGE

Retrait des collections des documents désaffectés des inventaires et destruction ou cession gratuite à des institutions ou à des associations au motif d'intérêt général afin de donner une seconde vie aux livres dans une perspective de développement de la lecture publique. Adopté à l'unanimité

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS » RELATIF A LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE - PSU CAF - 2026

Nouvelle trame du règlement conforme aux dispositions du règlement relatif à la PSU et validé par la Caisse des allocations familiales du Gard au 1^{er} janvier 2026. Adopté à l'unanimité

MOTION RELATIVE A LA CLARIFICATION DE LA RESPONSABILITE JURIDIQUE ET A LA PRESERVATION DE LA COUVERTURE ASSURANTIELLE DES MANIFESTATIONS TAURINES DE TRADITIONS LOCALES

Expression de la préoccupation des élus quant au retrait des assureurs rendant matériellement impossible l'organisation de nombreuses fêtes traditionnelles et demande au Gouvernement d'engager une réflexion urgente afin d'adapter la législation sur la responsabilité des propriétaires d'animaux et des organisateurs. Adopté à l'unanimité

Séance du 29 janvier 2026

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRE SUITE A DÉMISSION

Suppression du poste d'adjoint devenu vacant et réduction à 7 du nombre de postes d'adjoints. Modification de l'ordre du tableau du conseil municipal. Adopté à l'unanimité

INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - NOUVELLE REPARTITION

La suppression d'un poste d'adjoint et l'abaissement du nombre d'adjoints vient revoir à la baisse le plafond relatif aux indemnités, sans aucune incidence individuelle pour les élus restant en fonction jusqu'à l'échéance du mandat électoral. Nouvelle répartition à compter du 1^{er} février 2026. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie. Adopté à l'unanimité

EVALUATION DU DISPOSITIF DE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES - ANNÉE 2025

Ce dispositif permet aux fonctionnaires concernés,

après accord de leur administration, de mettre leurs compétences au service d'organismes d'intérêt général, par le biais d'une convention de mise à disposition. Prise d'acte d'un état NEANT.

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2025

Prise d'acte d'un état NEANT.

BILAN DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2025

Prise d'acte des marchés relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services en fonction de leur montant selon trois tranches résumés dans les tableaux consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE 2026-2032

Avis défavorable compte tenu du manque de concertation avec les communes directement impactées, de l'impossibilité foncière de créer 10 terrains familiaux locatifs en dehors d'une zone naturelle, agricole, ou en aléa inondation, des dispositions du Plan local d'urbanisme - PLU ne permettant pas le stationnement de caravanes sur la commune, et soutien aux autres communes impactées, notamment Saint-Gilles, Garons et Bouillargue. Adopté à l'unanimité

FIXATION DU TARIF DU REPAS DES PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS MILHAUDOISES

A 22 € le repas prévu le samedi 11 avril 2026. Adopté à l'unanimité

CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « ENTRE ET ASSIEDS-TOI » DE BOBY LAPOINTE PAR LA COMPAGNIE PLATEAU PREVU LE 31 JANVIER 2026

Montant de la prestation s'élevant à 900 €, plus la location d'un piano à la charge de la commune. Adopté à l'unanimité

CONVENTION A INTERVENIR ENTRE LA COMPAGNIE DES ELECTRONS LIBRES AFFILIEE A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES COMPAGNIES DE THEATRE AMATEUR ET LA COMMUNE POUR L'ORGANISATION D'UN FESTIVAL THEATRAL - LE VENDREDI 06 ET LE SAMEDI 07 FEVRIER 2026

Fixation forfaitaire des frais de représentation à 600 € soit 1 200 € pour les deux spectacles. Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CLUB ADOS

Intégration dans son article 3 de la mise en place de la restauration pour le Club Ados à partir des vacances de février. Adopté à l'unanimité

REMISE DE CARTES CADEAUX POUR ACTE DE BRAVOURE, COURAGE ET DEVOUEMENT

D'un montant de 30 € chacune attribuées à Monsieur Jérôme BAUGEY et à son fils CHARLY, victimes d'une attaque féroce de deux chiens malinois errants, lors d'une balade en vélo sur la promenade du Vistre, afin de saluer leur acte de bravoure et les valeurs qu'il incarne avec force : le courage, la résilience, l'amour familial inconditionnel, qualités rares et précieuses. Adopté à l'unanimité

CRÉATION DE POSTES - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Pour les besoins des services, création d'emplois permanents suite à l'affectation d'un agent dans un autre service suite à un départ à la retraite, d'emplois contractuels sur emplois permanents pour le renfort du service Espaces verts - fleurissement, du passage d'un agent à TNC à TC au CCAS, et des besoins liés à un surcroît de travail, notamment pour le ménage dans plusieurs bâtiments de la collectivité. Tableaux récapitulatifs consultables sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à la majorité

Séance du 26 février 2026

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE NIMES MÉTROPOLE

Prise d'acte du rapport d'activité retraçant l'ensemble des travaux menés au cours de l'année, et rassemblant l'intégralité des productions du Conseil de Développement : comptes rendus de séances, supports de travail et rapports finaux issus des trois commissions thématiques.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION CADRE DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF « CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE » INTEGRANT L'AVENANT N°3

Rééquilibrage de la contribution de l'EPCI à la mutualisation par rapport à celle des communes. Part de la masse salariale mutualisée désormais composée par 50 % du chef de pôle Climat Energie + la masse salariale des chargés de mission. Complétude de certains éléments de la convention cadre initiale. Adopté à l'unanimité

CONTRAT TYPE D'ETABLISSEMENT AGREE PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA COURSE CAMARGUAISE - FFCC - PERMETTANT D'ORGANISER DES MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'organisation de courses camarguaises et de manifestations sur la voie publique nécessite un agrément spécifique attribué par la FFCC d'un montant de 444 € et 96 € pour deux licences soit 540 €. Adopté à l'unanimité

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Prise d'acte par un vote du débat tenu sur la base de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2026. Adopté à l'unanimité

Séance du 21 mars 2026

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux résultats constatés au procès-verbal du scrutin du 15 mars 2026 relatif aux élections municipales soit 23 sièges attribués à la liste « Milhaud une vision partagée » conduite par DESCLOUX Jean-Luc et 6 sièges à la liste « Milhaud au cœur de notre engagement » conduite par Philip BOURRELLY, sont déclarés installés dans leurs fonctions les conseillers municipaux élus.

ÉLECTION DU MAIRE

Par 21 voix sur 28 suffrages exprimés, Monsieur Jean-Luc DESCLOUX ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le nombre des adjoints au maire ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal soit un effectif maximum de 8 ; création de 8 postes d'adjoints au maire. Adopté à l'unanimité

ÉLECTION DES ADJOINTS

Suite aux opérations de vote à bulletin secret et au dépouillement, ont obtenu 22 voix sur 28 suffrages exprimés et sont proclamés adjoints au maire : Jean-Luc FRANÇOIS, premier adjoint, Jocelyne BATIGNES, deuxième adjointe, Frédéric ZANONE, troisième adjoint, Valérie CAUSSE, quatrième adjointe, André TABONI, cinquième adjoint, Christelle BOUCHET, sixième adjointe, Didier MANZANERA, septième adjoint, Antonia ROMERO CABRA, huitième adjointe.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Prise d'acte de la lecture de la charte de l'élu local par Monsieur le Maire, obligation légale accompagnée de la remise aux conseillers municipaux d'une copie de la charte de l'élu local et du chapitre III du titre Ier du livre II du CGCT, la charte visant à renforcer la transparence et reconnaître pleinement les droits attachés au mandat local.

Séance du 16 avril 2026

RÉPARTITION DES INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Comptes-rendus

des conseils municipaux

Répartition de l'enveloppe globale déterminée par référence à l'indice terminal de traitement de la fonction publique (244,850 %), des indemnités de fonctions dans le respect des plafonds : 8 Adjoints à 16,400 %, 5 conseillers municipaux délégués à 6,812 % et 5 conseillers municipaux délégués à 4,258 %.

Adopté à l'unanimité

DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE AU SENS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Octroi de délégations de nature à simplifier la bonne marche de l'administration communale pour la durée du mandat et prévoyant la faculté pour le maire de subdéléguer une partie de ces attributions. Adopté à l'unanimité

FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

En nombre égal de 4 à 8 membres issus du conseil municipal et de 4 à 8 membres issus de la société civile nommés par le maire, le CA sera composé de 6 administrateurs élus en son sein et de 6 administrateurs nommés par le Maire.

Adopté à la majorité

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Suite au dépôt de deux listes de candidats, le scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste a fait apparaître le résultat suivant : 22 voix pour la liste « Milhaud, une vision partagée » et 6 voix pour la liste « Milhaud au cœur de notre engagement » soit respectivement 5 sièges et 1 siège. Sont élus membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : BATIGNES Jocelyne, SARTRE Huguette, CAMPOS Sandrine, MACAUD Daniel, CRISTOBAL José, BOURRELLY Philip.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - CAO

Suite au dépôt de deux listes de candidats, le scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste a fait apparaître le résultat suivant : 22 voix pour la liste « Milhaud, une vision partagée » et 6 voix pour la liste « Milhaud au cœur de notre engagement » soit respectivement 4 sièges titulaires + 4 sièges suppléants et 1 siège titulaire + 1 siège suppléant. Sont élus membres de la Commission d'Appel d'Offres : titulaires : TABONI André, MANZANERA Didier, FRANÇOIS Jean-Luc, CAUSSE Valérie, VENCHIARUTTI Marion ; suppléants : MACAUD Daniel, CHRISTOL Catherine, BASTIDE Alain, SARTRE Huguette, HADDOU Menouer.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS - CCID

Réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double soit 32 personnes proposées, les commissaires seront désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques. Liste consultable sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

Approuvé à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES - CCAPH

Commission à créer dans chaque commune de plus de 5 000 h, sa composition spécifique est fixée par arrêté du Maire. Adopté à l'unanimité

ACTUALISATION DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES AU MULTI-ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS »

Suite au renouvellement du conseil municipal, l'intitulé des délégations accordées aux adjointes siégeant à cette commission a été modifié.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

La nomenclature budgétaire et financière M57 impose aux communes de se doter d'un règlement budgétaire et financier (RBF) couvrant l'ensemble du champ comptable, budgétaire et financier de la collectivité. Adopté à l'unanimité

FIXATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS - M57

Les immobilisations imputées en section d'investissement sur les comptes de classe 2 seront amorties selon les modalités reportées dans le tableau consultable sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

Maintien des taux d'imposition communaux : Taxe Foncière sur le Bâti (TFPB) : 56,73 ; Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFPNB) : 72,19 ; Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires : 16,88.

Adopté à l'unanimité

BUDGET GÉNÉRAL PRIMITIF 2026

Le budget général s'équilibre à hauteur de 8 789 166 € en fonctionnement : 7 080 836 € et en investissement : 1 708 330 €.

Adopté à l'unanimité

FORMATION DES ÉLUS - FIXATION DES CRÉDITS ANNUELS

Fixation des thèmes privilégiés et prise en charge de la formation dans le respect du budget voté.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTION 2026 AU BUDGET DU CCAS

Attribution d'une subvention de 25 621 € pour les besoins de financement du budget du CCAS notamment certaines dépenses de festivités.

Adopté à l'unanimité

INDEMNITÉ ANNUELLE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2026

Attribution de l'indemnité plafonnée à 503,42 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice. Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TARIFS DES SEJOURS AVEC HEBERGEMENT ORGANISE PAR L'ALSH POUR LES 5-7 ANS ET LES 10-14 ANS - ETE 2026

Nécessité de fixer les tarifs en tenant compte notamment de l'augmentation du coût de l'hébergeur du séjour passerelle dédié aux enfants de 5 ans de l'école maternelle et aux enfants jusqu'à 7 ans de l'école élémentaire :

Quotient familial	Pourcentage appliqué	Participation mairie	Tarifs 2026 Participation famille
Inférieur ou égal à 500 €	60%	92,59 €	61,72 €
De 501 € à 900 €	50%	77,15 €	77,15 €
De 901 € à 1 400 €	40%	61,72 €	92,59 €
Plus de 1 401 €	30%	46,29 €	108,02 €

Séjour passerelle dédié aux enfants de 10 ans de l'école élémentaire et aux ados jusqu'à 14 ans :

Quotient familial	Pourcentage appliqué	Participation mairie	Tarifs 2026 Participation famille
Inférieur ou égal à 500 €	60%	127,74 €	85,16 €
De 501 € à 900 €	50%	106,45 €	106,45 €
De 901 € à 1 400 €	40%	85,16 €	127,74 €
Plus de 1 401 €	30%	63,87 €	149,03 €

Adopté à l'unanimité

CRÉATION DE POSTES DE SAISONNIERS AU SEIN DE L'ALSH - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la prolongation d'une semaine de l'accueil des enfants à l'ALSH municipal durant tout le mois de juillet, création de 3 postes d'adjoint d'animation contractuels sur emplois non-permanents pour un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Adopté à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF VENTE DE CAVEAUX 2026

Le budget annexe vente de caveaux s'équilibre à hauteur de 40 000 € en fonctionnement et 0 € en investissement.

Adopté à l'unanimité

INSTITUTION DU CHAMP D'APPLICATION DU DROIT DE PRÉEMPTION DANS LE PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉE DU CAPTAGE DU STADE

Pour préserver la qualité de la ressource en eau, institution d'un droit de préemption spécifique dans le périmètre de protection rapprochée du captage « du Stade » dont l'exercice est délégué à Nîmes Métropole. Adopté à l'unanimité

ADOPTION D'UNE MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE D'AUTORITÉ ORGANISATRICE DES RÉSEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE COMME COMPÉTENCE DU BLOC COMMUNAL

La distribution publique d'électricité relève historiquement des compétences du bloc communal depuis 1906 et aujourd'hui exercée par des syndicats intercommunaux spécialisés pour des raisons de technicité, d'efficacité et de proximité. Attachement affirmé au maintien de la compétence d'autorité organisatrice des réseaux publics de distribution d'énergie au sein du bloc communal.

Adopté à l'unanimité

Nouvelle adresse pour vos signalements

Afin de faciliter vos démarches et d'améliorer notre réactivité, la mairie met à votre disposition une nouvelle adresse e-mail :

doleances@milhaud.fr.

Vous pouvez y transmettre tous vos signalements concernant la commune : problèmes de voirie, dépôts sauvages, éclairage public, propreté, mobilier urbain, espaces verts ou toute autre anomalie relevant des services municipaux.

Chaque signalement sera pris en compte et orienté vers le service compétent.

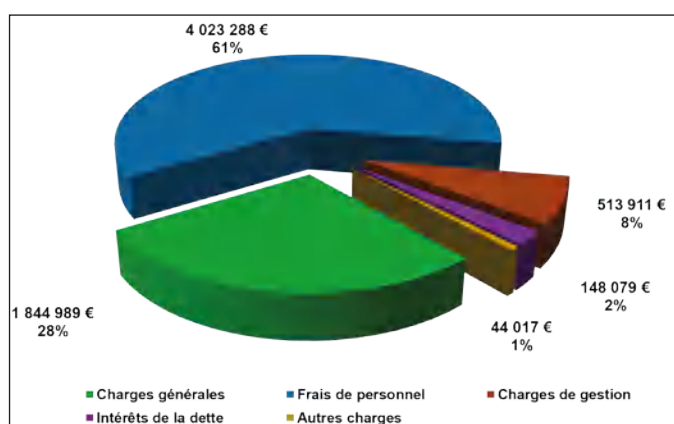
Ensemble, contribuons à préserver la qualité de vie de notre commune.

Finances

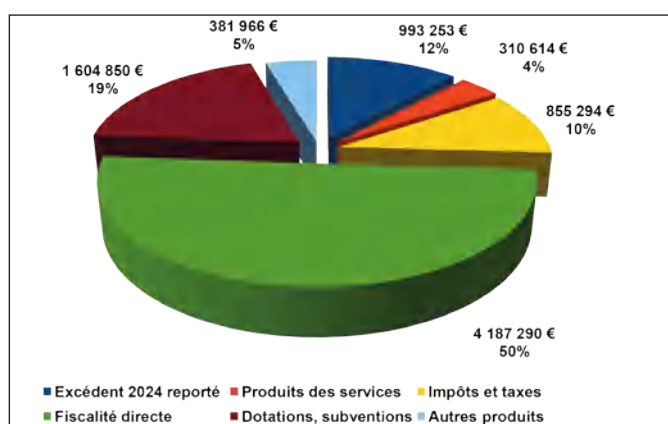
Un budget 2025 maîtrisé au service des projets de notre commune

Fonctionnement : assurer le quotidien

Dépenses réelles



Recettes réelles



- Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 7,34 M€. La fiscalité locale en demeure le socle (57%).
- Côté dépenses (6,57 M€), le premier poste reste, comme dans toute commune, les charges de personnel qui font vivre nos services au quotidien (61%). Les dépenses courantes (énergie, fournitures, entretien) restent maîtrisées (+3%) au vu du contexte économique national et international.

La diminution légère des recettes (-1%) conjuguée à la hausse des dépenses (+7%) traduit un « effet de ciseau » normal pour les collectivités territoriales. La commune suit cet indicateur de près pour préserver ses équilibres.

Une dette toujours contenue

Années	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dettes financières en K€	4 353	4 364	4 110	3 849	3 579	3 808
Charges financières en €	162	146	142	143	150	158



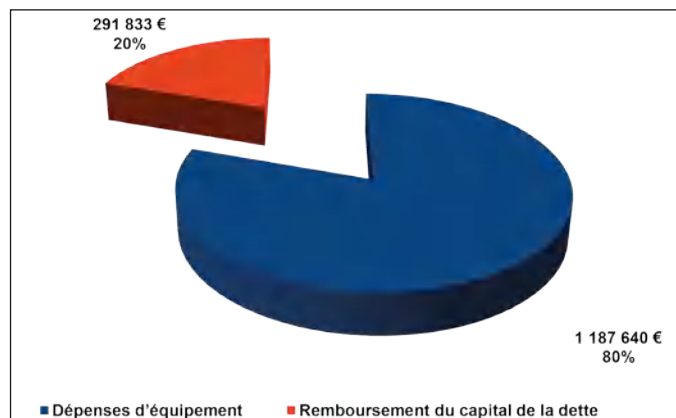
Nous conservons un faible taux d'endettement : le capital restant dû s'établit à 3,81 M€ fin 2025 ce qui revient à 620€/hab (contre 732€/hab pour la moyenne nationale des communes de même strate).

Le taux d'endettement de la commune est en diminution depuis 2020.

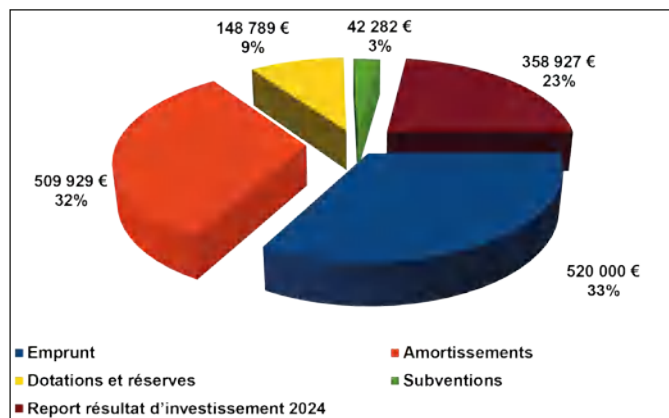
Avec une marge brute de 765 K€, notre capacité de désendettement s'établit à environ 4,97 ans, bien en deçà du seuil d'alerte communément admis de 12 ans, gage de notre liberté d'action pour les années à venir.

Investissements : préparer demain

Dépenses



Recettes



2025 a été une année d'investissements soutenus : la commune a engagé près de 1,19 M€ de travaux et d'équipements pour ses projets structurants. Ces réalisations ont été financées par nos ressources propres, complétées par deux emprunts mesurés de 520 K€. L'un des deux prêts, d'un montant de 300 000 € est un prêt relais qui sera remboursé en 2026 dès lors que la subvention du même montant aura été perçue. Le besoin de financement qui en résulte sera couvert par l'excédent de fonctionnement, lors de l'affectation des résultats au budget supplémentaire 2026.

Les principales dépenses d'investissement ont été les suivantes :

- aménagement et mise en sécurité de la route de Nîmes pour 513 K€,
- achat de 5 nouveaux véhicules pour 108 K€,
- rénovation de l'éclairage public - installation de Leds pour 75 K€,
- restructuration de la bibliothèque pour 72 K€,
- étanchéité de l'école maternelle pour 47 K€,
- révision du PLU pour 18 K€.

Budget 2026 : continuité et prudence

Le budget primitif s'inscrit dans la continuité de notre gestion maîtrisée, avec une attention renouvelée portée aux grands équilibres. Les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues à hauteur de 6,67 M€. Comme chaque année, le service rendu à la population reste notre priorité : les charges de personnel (4,16 M€) en constituent le premier poste, tandis que les dépenses du quotidien progressent de façon mesurée. Bonne nouvelle pour nos finances : les charges financières diminuent nettement (120 K€ contre 158 K€ prévus en 2025), conséquence directe de la baisse continue de notre dette. Côté ressources, les taux des impôts locaux restent inchangés : la commune fait le choix de ne pas alourdir la fiscalité des ménages. Les recettes attendues tiennent compte d'une évolution très modérée des bases fiscales notifiées par l'État. Ce budget confirme notre volonté de préserver une épargne solide, indispensable pour continuer à investir au service des Milhautoises et des Milhautois, sans compromettre l'avenir.

Principaux investissements prévus :

- poursuite de la révision du PLU,
- intégration dans le domaine public et réfection de l'impasse des Amandiers,
- construction du local du service espaces verts dans l'enceinte Cavalier,
- études relatives à l'aménagement de la rue Bigot à la Montre,
- achat d'une mini-pelle pour les travaux de végétalisation,
- travaux d'étanchéité de l'école maternelle (dernière tranche) et d'isolation de la mairie,
- études préliminaires pour la rue de l'Aubepin (entre la rue de la Poste et la rue des Vignerons),
- réfection de la rue Brassens avec voie sécurisée.

Note : le Compte Administratif 2025 et le Budget Primitif 2026 ont fait l'objet d'un vote séparé. Les résultats définitifs seront repris au budget supplémentaire, prévu en septembre 2026.



Sécurité et prévention

Plan Intercommunal de Sauvegarde Renforcer la sécurité de tous

Au cours des derniers mois, Nîmes Métropole et les communes membres ont franchi une étape majeure dans le renforcement de la sécurité civile locale. Conformément aux obligations issues de la loi MATRAS du 25 novembre 2021, le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) a été approuvé par la communauté d'agglomération par délibération du 15 décembre 2025, tandis que chaque commune poursuit ou finalise la mise à jour de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ces démarches constituent le socle essentiel d'une meilleure anticipation et gestion des situations de crise.

Un PICS intercommunal désormais opérationnel :

Le PICS de Nîmes Métropole a été officiellement approuvé par arrêté communautaire du 13 janvier 2026, faisant suite aux délibérations successives du conseil communautaire en 2024 et 2025. Ce document stratégique répond à l'obligation légale qui impose aux intercommunalités à fiscalité propre d'élaborer un PICS dès lors qu'au moins l'une des communes membres doit disposer d'un PCS.

Le PICS organise :

- la solidarité entre les communes en cas de crise,
- la mobilisation des moyens intercommunaux au profit des territoires impactés,
- la mutualisation des ressources communales,
- la continuité des compétences communautaires essentielles (eau potable, voirie, assainissement...).

La mise à jour du PCS communal : une obligation et un enjeu majeur

En parallèle, la commune a procédé à la révision de son Plan Communal de Sauvegarde, document opérationnel qui organise la réponse locale en cas d'évènement majeur. Le PCS doit notamment comprendre :

- le recensement des risques et des vulnérabilités,
- les modalités d'alerte, d'information et de soutien à la population,
- l'organisation du poste de commandement communal,
- un annuaire de crise, des fiches réflexes et de la cartographie opérationnelle.

Il intègre également le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM), garantissant le droit des citoyens à être informés sur les risques qui les concernent.

Son élaboration a bénéficié de l'appui de Nîmes Métropole et du Centre d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs (CYPRES), permettant notamment la mise à disposition de cartographies et données techniques indispensables à la planification communale.

Un dispositif renforcé pour mieux protéger la population

L'articulation entre PCS et PICS assure une gestion de crise cohérente, coordonnée et efficace :

- la commune intervient en première ligne pour la protection de ses habitants.
- L'intercommunalité apporte appui, expertise, moyens humains, logistiques et techniques dans le cadre de ses compétences et de la solidarité intercommunale.

Ce dispositif intégré permet d'affronter plus efficacement les phénomènes climatiques ou technologiques majeurs, dont la fréquence et l'intensité augmentent.

Participation citoyenne La sécurité est l'affaire de tous

Le 16 juin, une réunion des référents du dispositif Participation Citoyenne s'est tenue en mairie, en présence de M. le Maire, de M. Zanone, Adjoint à la sécurité, de Mme Christol, élue déléguée référente quartiers, de la Gendarmerie de Bernis ainsi que de la Police Municipale. De nombreux sujets ont été évoqués, comme la tranquillité publique, la sécurité du quotidien, la solidarité entre voisins et le renforcement du lien social dans nos quartiers.

Les référents Participation Citoyenne jouent un rôle essentiel de relais entre les habitants, la municipalité et les acteurs de la sécurité. Leur vigilance et leur implication contribuent à préserver un cadre de vie agréable et favoriser le vivre-ensemble.

Vous souhaitez devenir acteur de votre quartier et rejoindre le dispositif Participation Citoyenne ?

N'hésitez pas à faire acte de candidature à : juridique@milhaud.fr

Nouveau plan de circulation

Rue J. Prévert, chemin des Poujades et avenue J. de la Fontaine

En concertation avec les riverains, un nouveau plan de circulation a vu le jour pour la rue Jacques Prévert, le chemin des Poujades et l'avenue Jean de la Fontaine, avec un objectif clair : renforcer au maximum la sécurité des déplacements, mieux maîtriser la vitesse des véhicules et garantir un cadre de vie plus serein pour tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.

Dans cette démarche de prévention et de sécurisation, de nouveaux stops ont été installés afin de réduire la vitesse et limiter les risques d'accidents.



Concertation avec les résidents



Merci aux habitants présents pour leurs échanges constructifs et leur implication au service de la sécurité de ce quartier.

Sens unique rue Jacques Prévert et la portion avenue Jean de la Fontaine au croisement de la rue Jacques Prévert pour le chemin des Poujades.



Ralentisseurs chemin de Canteperdrix **Enfin des cassis efficaces !**

Installés récemment sur le chemin de Canteperdrix, les cassis semblent déjà porter leurs fruits. Destinés à lutter contre les excès de vitesse, ils remplissent pleinement leur rôle en incitant les automobilistes à lever le pied.

Depuis leur mise en place, de nombreux riverains constatent un net ralentissement de la circulation, apportant un véritable soulagement au quotidien. Moins de vitesse, c'est aussi plus de sécurité pour les piétons, les cyclistes et les habitants du quartier, qui retrouvent un cadre de vie plus apaisé.

Bien sûr, comme souvent avec ce type d'aménagement, quelques voix critiques se font entendre. Certains automobilistes pointent du doigt un inconfort ou un passage jugé contraignant. Mais pour la majorité des habitants, ces désagréments restent largement compensés par les bénéfices en matière de sécurité et de tranquillité.

Au final, ces dispositifs apparaissent comme une réponse concrète et efficace à un problème bien réel, rappelant que le partage de la route passe avant tout par le respect de tous.



Prévention routière

Les élèves de CM2 passent leur « permis vélo » et « permis piéton »

Après plusieurs cours théoriques dispensés pendant l'hiver, les enfants ont pu mettre en application leurs connaissances sur la piste de sécurité routière communale : respect des panneaux, traversée piétonne, stop, priorité, port du casque, comportement à vélo ; autant de notions essentielles abordées afin de sensibiliser les jeunes élèves aux bons réflexes à adopter sur la voie publique. Ces actions régulières permettent de former les enfants dès le plus jeune âge aux règles de sécurité, mais aussi de les responsabiliser en tant que futurs usagers de la route.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de renforcer la sécurité routière sur l'ensemble de la commune. Milhaud ambitionne également, dans les prochaines années, de décrocher le label « Ville Prudente », qui valorise les collectivités engagées contre l'insécurité routière.

Une belle journée pédagogique, utile et citoyenne, au service de la sécurité des enfants et de tous les usagers.



Éducation

La vie de nos écoles



Mai à vélo

Les jeunes du Club Ado passent le code de la route à vélo

Dans le cadre du projet « Mai à Vélo », les jeunes du Club Ado de Milhaud ont vécu une journée entière placée sous le signe des deux-roues et de la découverte.

Au matin, les jeunes ont relevé le défi du passage de leur code de la route à vélo. Concentration, réflexion et quelques éclats de rire ont rythmé ce moment studieux où chacun a pu mesurer l'importance de circuler en toute sécurité, tout en gagnant en autonomie. Puis, l'après-midi, le décor s'est transformé en terrain d'aventure. Un rallye vélo les a conduits à travers les rues et les chemins de Milhaud, entre ombre et soleil. À chaque étape, de petites épreuves les attendaient : jeux d'adresse, défis d'observation ou encore épreuves d'équipe, autant d'occasions de s'entraider, de se dépasser et de savourer l'instant.



Portée par une ambiance joyeuse et conviviale, cette journée a réuni rires, énergie et esprit d'équipe.

Écrans Numériques Interactifs (ENI)

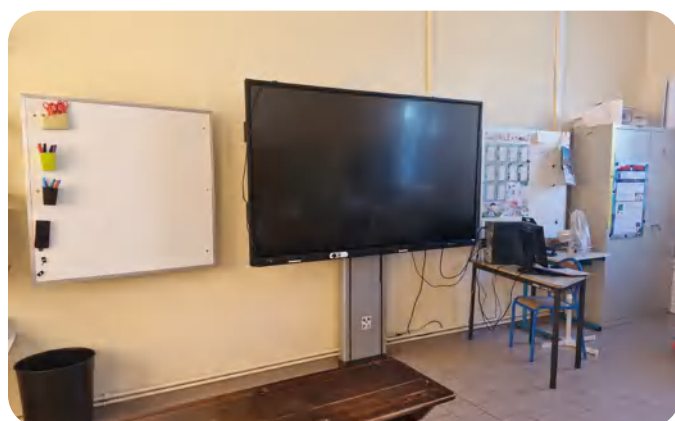
Ils remplacent les TBI

Six Tableaux Blancs interactifs ont été remplacés par des Écrans Numériques Interactifs, meilleure solution pour nos salles de classe.

Ne nécessitant ni ordinateur, ni vidéoprojecteur, l'écran numérique interactif fonctionne de la même façon qu'une tablette tactile avec une simplicité d'installation, un confort d'utilisation et une qualité d'image exceptionnelle.

Le coût de cette nouvelle installation est de 10 200 €, avec une participation de Nîmes Métropole à hauteur de 50 %.

D'autres seront installés en 2027 portant à 10 le nombre de classes équipées.



Matinée portes ouvertes à la maternelle

Les petits découvrent leur future école

La matinée a très bien commencé ; les familles ont été accueillies par Valérie Causse, adjointe aux affaires scolaires, et Sandrine Meunier. Les enfants ont pu visiter les différents espaces de l'école et ont pu jouer et explorer en toute sécurité les salles de classe et découvrir les coins lecture, les jeux éducatifs et les activités manuelles. Les parents ont pu échanger avec les enseignants sur le projet pédagogique, la salle de motricité, les parcours ludiques et les ateliers moteurs qui ont enthousiasmé les plus petits.

Parents et enfants ont pu découvrir leur école avant la rentrée et se familiariser avec la salle de sieste et ses routines de repos ainsi que le matériel utilisé, la cantine avec une visite des locaux, une explication sur le choix des menus et les modalités d'hygiène. Sans oublier la cour et les jeux extérieurs permettant aux enfants de se sociabiliser.

Les familles ont pu poser de nombreuses questions aux agents du bureau de la scolarité concernant les inscriptions à l'école, à la cantine, pour la garderie du matin et du soir, ainsi que pour le centre de loisirs. Cette rencontre a également été l'occasion d'échanger avec les enseignants et l'association des parents d'élèves. Le bilan est très positif : une belle réussite marquée par une forte affluence, des enfants enthousiastes et des parents pleinement informés.



Ouverture d'une 8^e classe

École Saint Exupéry

Les prévisions d'effectifs effectuées par le Directeur d'école portent les effectifs de l'école maternelle en hausse pour l'année scolaire 2026-2027. Une ouverture de classe a donc été actée par l'académie. Nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle qui permettra d'alléger les effectifs par classe notamment chez les tout-petits.

L'école maternelle est une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble.

L'école maternelle sera donc composée de 8 classes l'année prochaine et un poste d'Agent Technique, faisant fonction d'ATSEM, sera recruté. Cette classe sera installée à côté de la restauration scolaire. La restauration scolaire fonctionnera comme aujourd'hui en 2 services : les petits en premier, puis les moyens et grands. L'organisation et les effectifs municipaux (ATSEM et animateurs péri- scolaire) seront adaptés à l'augmentation des effectifs.



Changement d'horaires

École maternelle seulement

L'évolution des effectifs et de l'organisation pédagogique entraînent une adaptation des temps scolaires et des services municipaux périscolaires notamment durant la pause méridienne.

Une large concertation a eu lieu avec les Directeurs d'écoles, les enseignants et les parents d'élèves afin d'étudier les meilleurs horaires considérant que :

- le temps d'enseignement soit porté à 3h le matin 3h l'après-midi ;
- la sieste des petits ne se fasse pas trop tard dans l'après-midi ;
- le temps méridien soit de 2h ;
- les familles aient un temps de latence de 10mn entre les sorties de l'école maternelle et élémentaire.

Après discussions et propositions, les horaires suivants ont été validés en conseil d'école maternelle le 8 juin :

- temps d'enseignement le matin de 8h35 à 11h35,
- pause méridienne de 11h35 à 13h35,
- temps d'enseignement l'après-midi de 13h35 à 16h35.

Nouveaux horaires
école maternelle :

8h35 - 11h35

13h35 - 16h35

Les horaires d'ouverture de l'école élémentaire ne changent pas.

Les élèves récompensés pour leur passage en 6^e

Une calculatrice pour chacun

Pour marquer une étape importante dans le parcours scolaire des élèves de CM2, la municipalité a offert à chaque enfant une calculatrice qui leur servira au collège.

La cérémonie s'est achevée autour d'un goûter réunissant élèves, parents, enseignants, élus et policiers municipaux, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La Fabrique Autrefois à Milhaud, une nouvelle fois fidèle, a également offert à chacun un sachet de berlingots.

Félicitations aux 80 nouveaux diplômés et bonne réussite à tous pour leur entrée au collège !



Nouveau moyen de paiement pour les familles

Païement des prestations extrascolaires et périscolaires par e-CESU

Le bureau de la Scolarité vous informe qu'un nouveau moyen de paiement est disponible pour les familles, afin de régler les prestations extrascolaires et périscolaires (hors restauration scolaire) au moyen du e-CESU (CESU numérique).

Les parents souhaitant utiliser ce mode de paiement sont invités à contacter le bureau de la Scolarité afin d'obtenir le code nécessaire à la validation de leur règlement. Les CESU papier restent en vigueur. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 04 34 39 50 12.

Conseil Municipal des Jeunes

Une année riche en projets et en solidarité



Cette année, le CMJ de Milhaud a encore une fois démontré son engagement en faveur des enfants des écoles maternelle Antoine de Saint Exupéry et élémentaire Jean de la Fontaine. Grâce à la délibération du 19 janvier 2026, les jeunes élus ont pu concrétiser de nombreux projets, alliant convivialité, sport et solidarité.

Des animations pour tous les goûts

Le CMJ a organisé plusieurs repas à thème sur le temps méridien pour rassembler les enfants des écoles autour de saveurs du monde et pratiquer une activité en lien avec :

- un repas mexicain aux couleurs vibrantes,
- un repas américain pour un voyage culinaire,
- un repas chinois pour découvrir de nouvelles traditions.

Les amateurs de sport n'ont pas été oubliés avec la mise en place d'un tournoi de football pour les petits et les grands, ainsi qu'un tournoi de handball pour promouvoir l'esprit d'équipe.

Des jeux pour les écoles

Souhaitant encourager le partage et la créativité, le CMJ a offert des jeux de société aux écoles maternelle Antoine de Saint Exupéry et élémentaire Jean de la Fontaine, pour le plus grand plaisir des enfants.

Un engagement solidaire

Le CMJ a également marqué sa présence lors d'événements organisés par l'équipe enseignante :

- participation au loto de l'école par l'achat de denrées alimentaires,
- soutien au tournoi d'échecs avec l'achat de cartes cadeaux pour récompenser les gagnants,
- contribution alimentaire pour le bal de fin d'année des élèves de CM2.

Une initiation aux gestes qui sauvent

Pour clore cette année en beauté, le CMJ a collaboré avec l'association Prévention Action Sport Secourisme. Les enfants ont pu bénéficier, par petits groupes sur le temps méridien, d'une initiation aux gestes de premiers secours. Une semaine riche en apprentissages où chacun a pu découvrir l'importance des gestes qui sauvent.

Merci à tous les jeunes élus pour leur implication et à l'année prochaine pour de nouveaux projets !



Bienvenue dans la commune



ALSH et Club Ado

Un été riche en découvertes

Cet été, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et le Club Ado de Milhaud proposent un programme riche en animations, découvertes et moments de convivialité, permettant à chacun de vivre des vacances inoubliables.

Les plus jeunes, âgés de 3 à 6 ans, embarqueront pour « L'aventure des pirates », une immersion dans l'univers des corsaires, des trésors cachés et des grandes explorations. Jeux, activités créatives, défis et aventures rythmeront leurs journées.

Du côté des 6 à 11 ans, place à « Voyage au fil du temps » ! Les enfants embarqueront pour une aventure hors du commun, ponctuée d'ateliers, de grands jeux et d'activités variées qui les feront voyager d'une époque à l'autre au fil de leur imagination.

Les 11 à 17 ans du Club Ado profiteront quant à eux d'un été placé sous le signe des rencontres, des défis, des loisirs et de la convivialité. Entre activités sportives, sorties, projets collectifs et moments de partage, les jeunes auront l'occasion de vivre un programme varié favorisant l'autonomie, la découverte et les échanges.

De nombreuses sorties viendront compléter ce programme estival. Les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 11 ans partiront à la découverte du Bois des Lutins et de Teraventure, tandis que les plus grands profiteront également de sensations fortes à Fort Boyard Aventures, de journées rafraîchissantes à Espace Grand Bleu et à Aqua Forest. Les plus petits partageront également une journée festive autour d'une grande kermesse organisée avec l'association Pleins Feux, placée sous le signe du jeu, de la bonne humeur et de la convivialité.

Le Club Ado poursuivra également ses rencontres inter-espaces jeunes avec les communes de Bernis et Clarensac autour d'un défi culinaire inspiré de l'émission « Un dîner presque parfait », favorisant les échanges entre jeunes, la créativité et le travail en équipe.

Enfin, comme chaque année, les séjours constitueront le point d'orgue de cet été. Les enfants de 5 à 7 ans partiront à Anduze pour un séjour placé sous le signe de la nature et de l'aventure, tandis que les jeunes de 10 à 14 ans profiteront d'un séjour à Saint-Bauzille-de-Putois, mêlant activités de plein air, découverte, cohésion de groupe et souvenirs inoubliables.

Un programme estival conçu pour offrir à chaque enfant et à chaque jeune des vacances riches en découvertes, en rencontres et en expériences, dans un cadre sécurisé, convivial et propice à l'épanouissement.



Travaux



Améliorations dans nos écoles Au service des enfants

La commune poursuit ses investissements pour offrir aux élèves des conditions d'accueil toujours plus confortables et adaptées.

La réfection des toitures de l'école maternelle, engagée dans le cadre d'un programme pluriannuel sur trois ans, se poursuivra cet été avec la réalisation de l'avant-dernière tranche. Après une première phase menée en 2025, cette nouvelle intervention permettra d'avancer significativement dans le chantier, dont l'achèvement est prévu en 2027. Ces travaux contribuent à assurer la pérennité du bâtiment, à renforcer sa protection contre les intempéries et à offrir de meilleures conditions d'accueil et d'utilisation aux élèves comme aux équipes éducatives.

Parallèlement, les portes des toilettes de la grande cour de l'école Jean de la Fontaine ont toutes été remplacées ; les quatre derniers WC à la turque seront tous changés au cours du mois de juillet. À l'issue de ces aménagements, l'ensemble des enfants pourra bénéficier de sanitaires modernes, plus confortables et mieux adaptés à leurs besoins quotidiens.

Cet été, douze classes (7 à l'élémentaire et 5 à la maternelle) vont être repeintes. Nos services vont profiter des grandes vacances pour réaliser ces travaux.



Coup de neuf pour les « crayons totems » qui signalent nos écoles. Ces crayons géants ont été repeints afin d'améliorer leur visibilité et mieux signaler la présence d'enfants aux abords des établissements, contribuant ainsi à leur sécurité.

Par ailleurs, les barrières et les grilles de l'école ont également bénéficié d'une remise en peinture. Cette rénovation redonne un coup de jeune à ces équipements tout en valorisant leur rôle essentiel dans la protection des élèves.

Ces réalisations témoignent de l'engagement de la municipalité en faveur du bien-être des élèves et de l'entretien de son patrimoine communal.

Travaux divers Mais non moins importants

Un programme est en cours au niveau des chemins de plaine : Calembert, Tistolet et Sourbans bas, (coup de lame et cylindre) pour améliorer les déplacements et l'accessibilité.

Les deux glissières de sécurité et de protection, ainsi que les bordures de l'échangeur du Carraud, après une longue attente liée au traitement de ce dossier par les assurances, ont été remplacées.

Le parking de l'espace Cavalier sera nettoyé, aplani après la fête votive ; des places seront tracées pour une ouverture au public au 3^e trimestre.



Le remplacement de l'éclairage de tout le temple par des Leds a été effectué permettant de sérieuses économies et un meilleur confort.

Pont Georges Brassens

Un passage praticable sous la déviation

Les travaux de voirie réalisés sous le pont de la déviation (RN 113) marquent une avancée importante pour les déplacements du quotidien. Longtemps confronté à des inondations récurrentes, ce passage était régulièrement impraticable lors des épisodes pluvieux, privant les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite (PMR) d'un itinéraire sécurisé entre la zone urbaine et la plaine.

La principale difficulté provenait du niveau de l'eau, directement lié à la proximité de la nappe phréatique. À chaque période de fortes pluies, le passage se transformait en véritable obstacle, obligeant les usagers à faire demi-tour ou à emprunter des itinéraires moins adaptés.

Grâce aux aménagements réalisés, cette situation appartient désormais au passé. Les travaux ont permis de sécuriser et d'améliorer durablement la traversée, offrant un cheminement accessible à tous, qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes ou des personnes à mobilité réduite.



Nouvelle station d'épuration

Pour répondre aux besoins de demain

La commune de Milhaud s'apprête à franchir une étape importante dans la modernisation de son réseau d'assainissement avec la construction d'une nouvelle station d'épuration. Cet équipement remplacera l'installation actuelle, devenue à la fois insuffisante au regard de l'évolution des besoins et obsolète sur le plan technique.

Elle sera implantée juste derrière la déviation, presque en face de l'autre au chemin du Tistolet, à proximité de la Pondre. Conçue selon les normes environnementales les plus récentes, elle offrira des performances nettement supérieures en matière de traitement des eaux usées. Elle sera par ailleurs connectée au site de Saint-Césaire, renforçant ainsi l'efficacité et la fiabilité du dispositif d'assainissement de l'agglomération.

Sur le plan architectural, le projet a été pensé pour limiter son impact visuel. Un seul bâtiment sera apparent : il s'agira du surpresseur, élément indispensable au bon fonctionnement des installations.

Le coût de cette opération est estimé à environ 1,2 million d'euros intégralement financé par Nîmes Métropole.

Le calendrier du projet a toutefois été retardé pour des raisons environnementales. La présence d'une population de cistudes d'Europe, une espèce de tortue protégée, a nécessité la mise en œuvre de mesures spécifiques. Les animaux vont devoir être transférés vers le site du Vistre de la Fontaine, route d'Arles, conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection de la biodiversité.

Une fois achevée, cette nouvelle station d'épuration permettra à Milhaud de disposer d'un équipement moderne, performant et durable, capable de répondre aux besoins actuels et futurs de la commune.



Environnement et cadre de vie

Végétalisation et fleurissement

Cultiver aujourd'hui le cadre de vie de demain



Nous avons choisi de faire de notre commune un espace vivant, accueillant et durable, mais tout ne se transforme pas en un jour. Les avancées sont déjà bien visibles. Elles s'enracinent dans le quotidien et se lisent dans les regards : ceux des habitants qui redécouvrent leurs rues, leurs places, leurs parcs, et qui se réjouissent de voir leur cadre de vie s'embellir peu à peu.

Cette dynamique pour une végétalisation et un fleurissement, nous avons la volonté ferme, avec les élus et les agents des espaces verts, de la poursuivre et de l'amplifier. Fleurir la ville, ce n'est pas seulement planter, c'est composer. Composer avec les saisons, avec le climat, avec les usages. Nous continuerons donc à investir tous les espaces possibles, des plus emblématiques aux plus discrets, avec des plantes arbustives, des essences locales ou simplement décoratives, qui apportent couleur, fraîcheur et respiration au cœur de la pierre.

Dans cette démarche, chacun a sa place. Le développement du permis de végétaliser en est une belle illustration : il permet à celles et ceux qui le souhaitent de devenir acteurs de cette transformation, de verdir un pied de mur, d'habiller une ruelle, d'offrir un peu de vie là où le minéral dominait. C'est une invitation à faire de la ville un jardin partagé, où chaque geste compte.

Nos parcs, qu'ils soient déjà connus comme des havres de paix ou encore en devenir, sont au cœur de cette ambition. À l'image du parc Van Gogh ou de celui d'Aramon, ils deviendront, comme tous les espaces délaissés, de petites constellations végétales, des refuges pour la biodiversité, des lieux où la nature reprend doucement sa place.

Mais notre regard ne s'arrête pas aux limites urbaines. Les chemins de garrigue et de plaine seront eux aussi valorisés, aménagés pour devenir de véritables lieux de promenade, de découverte ou d'activité sportive. Ici, une table à l'ombre d'un arbre, là un banc invitant à la pause, plus loin une composition florale ponctuant le paysage.

Dans un contexte climatique qui nous oblige à repenser nos pratiques, nous poursuivrons également le renouvellement de notre patrimoine arboré. Les arbres morts ou fragilisés, parfois victimes de parasites, comme la plus part des mûriers platanes, ou de sécheresses répétées,

seront remplacés par des essences plus résistantes, moins gourmandes en eau, capables de supporter les fortes chaleurs tout en continuant d'offrir ombre et fraîcheur. Planter aujourd'hui, c'est déjà protéger demain.

Au fond, cette démarche dépasse largement la seule question esthétique. Elle touche à la qualité de vie, à la santé, au lien social, à la fierté d'habiter un territoire qui prend soin de lui-même et de ses habitants. Elle raconte une ville qui respire, qui s'écoute, qui se transforme sans renier son identité.

Le chemin est encore long, mais il est déjà fleuri de promesses. Et à chaque saison, à chaque nouvelle plantation, à chaque coin de rue réinventé, c'est un peu de ce futur que nous voyons éclore. Un futur où chacun pourra dire simplement : ici, il fait bon vivre.



Le Permis de Végétaliser

Fleurir votre rue, votre quartier...

Le permis de végétaliser est une autorisation délivrée par la commune qui permet aux habitants de végétaliser l'espace public, c'est-à-dire d'y planter des fleurs, des plantes ou parfois même des petits potagers pour verdifier l'espace urbain et embellir leur quartier.

Un citoyen peut par exemple :

- planter des fleurs au pied d'un arbre dans la rue,
- installer des jardinières sur un trottoir ou le long d'un mur,
- faire pousser des plantes grimpantes sur une façade,
- créer un petit espace de biodiversité (plantes mellifères, aromatiques, etc.).

En pratique, il faut faire une demande auprès de la mairie qui accorde une autorisation pour un emplacement précis et le demandeur s'engage à :

- entretenir les plantations,
- respecter certaines règles (pas de produits chimiques, sécurité des passants, etc.).



À savoir :

- l'espace reste public : on ne devient pas propriétaire du lieu,
- la mairie peut retirer l'autorisation si les règles ne sont pas respectées,
- les plantations doivent être adaptées (pas envahissantes ou dangereuses).

Le permis de végétaliser permet donc aux citoyens de transformer un petit bout de ville en espace vert, de manière encadrée et collaborative.

Bienvenue dans la commune

A.C.
RAVALEMENT DE FAÇADES

DEVIS GRATUIT

- Tous travaux d'entretien
- Peinture de fers forgés
- Ravalement de façades
- Peinture de volets
- Peinture de boiseries
- Nettoyage et démaquillage de toiture
- Petits travaux de maçonnerie
- Nettoyage de dallages
- Rénovation toitures et résine

TOLLENS
Travaux de peinture depuis 1968

www.ac-ravalement30.fr - accauret30@gmail.com

Tél.: 07 60 43 78 42

650, Chemin des carrières souterraines - 30540 Milhaud

OFFRE PROMOTIONNELLE
FORFAIT FAÇADE
850€
à partir de
Nettoyage, rebouchage de fissures
peinture à l'ancienne

la BARBIÈRE
de Monsieur

SPÉCIALISÉE DANS
LA COIFFURE MASCULINE ET L'ENTRETIEN DE LA BARBE.
je vous propose :

- Coupes modernes ou classiques
- Tailles de barbe et rasages traditionnels
- Conseils personnalisés adaptés à votre style

06 75 64 10 22

@labarbiere demonsieur

Social



Repas traditionnel des aînés

Un franc succès

Le 10 décembre, le traditionnel repas des aînés a, une fois encore, rencontré un franc succès. 264 convives ont répondu avec enthousiasme à l'invitation de la municipalité, témoignant de l'attachement de chacun à ce moment privilégié de convivialité et de partage. Dans une ambiance chaleureuse et joyeuse, les participants ont pu savourer un repas de fête pour le plus grand plaisir des papilles. Tout au long de l'après-midi, l'orchestre Sirius 80 a su enflammer la salle grâce à un répertoire riche et entraînant. Entre chaque plat, la piste de danse n'a pas désempilé : valse, madisons et autres rythmes endiablés ont permis à chacun de se retrouver et de partager des instants de bonheur simple. Les aînés ont ainsi démontré, s'il en était encore besoin, que l'âge ne freine en rien l'envie de s'amuser et de profiter pleinement de ces moments festifs. Rires, échanges et bonne humeur ont rythmé cette belle journée, qui restera sans aucun doute gravée dans les mémoires.

Comme chaque année, cet événement a également été l'occasion de mettre à l'honneur : pour leurs noces d'or, M. et Mme Jacques et Odile Aberlenc, M. et Mme Marcel et Line Bourneton et pour leurs noces de diamant, M. et Mme Jean-Claude et Renée Martinelli, ainsi que M. et Mme Pierre et Yvette Mérignargues.

Une attention particulière a également été portée aux personnes n'ayant pu être présentes, notamment pour raison de santé : elles ont reçu un riche colis gastronomique, permettant à chacun de partager, malgré tout, un peu de cet esprit de fête.



Galette des rois aux Jardins Médicis

Un moment de partage festif

Le 16 janvier, la maison de retraite « Les Jardins Médicis » a eu le plaisir d'accueillir M. le Maire, accompagné de Josy Batignes, adjointe au CCAS, pour un moment chaleureux placé sous le signe de la convivialité et du partage. Cette visite a été l'occasion de saluer les pensionnaires, dont certains étaient particulièrement familiers à M. le Maire pour avoir eu le privilège de les accompagner autrefois en tant que médecin. Retrouver ces visages connus, échanger quelques mots, raviver des souvenirs, a conféré à cette rencontre une dimension humaine et émouvante.

La traditionnelle galette des rois a rassemblé résidents, personnel et élus autour de ce moment

festif. Dans une ambiance joyeuse, chacun a pu partager une part de galette accompagnée d'un verre de cidre, perpétuant ainsi une coutume appréciée de tous. Les vœux ont été adressés aux résidents et au personnel, soulignant l'importance de ces lieux de vie et le dévouement quotidien des équipes qui y œuvrent. La directrice de l'établissement, Mme Estelle Ropital, a également exprimé sa gratitude pour cette visite, rappelant l'engagement constant en faveur du bien-être des pensionnaires.

Ce temps d'échange simple et chaleureux restera, sans nul doute, un moment apprécié de tous, illustrant l'attention portée à nos aînés et la richesse des liens qui nous unissent.

À Milhaud il fait bon vivre... et longtemps !

Quatre centenaires à l'honneur

Notre commune a eu le plaisir et l'honneur de célébrer quatre habitantes tout à fait remarquables, qui incarnent à merveille vitalité, lucidité et joie de vivre : Mme Savoie, 103 ans, Mme Massot Lydie 101 ans, Mme Mitrani 101 ans et Mme Carrière, 100 ans.

Mme Savoie, du haut de ses 103 printemps, impressionne par son énergie et son autonomie. Toujours bon pied, bon œil, elle se déplace sans aucune aide et conserve une mémoire étonnante qui force l'admiration. Son regard pétillant et son esprit alerte témoignent d'un appétit de vivre intact, qui inspire tous ceux qui ont la chance de croiser sa route.

Mme Massot, malgré les années qui passent, étonne encore par la vivacité de sa mémoire, ce fil invisible qui relie les souvenirs, les visages, les prénoms, les petites histoires de famille qu'elle seule sait raconter. Certes, le temps a fait son œuvre, et elle n'est plus tout à fait aussi alerte qu'elle l'était autrefois. Mais ce que l'âge n'a pas entamé, c'est l'essentiel : cette chaleur naturelle et cette bienveillance qu'elle a portées toute sa vie et qui continuent de rayonner autour d'elle.

Mme Mitrani coule une retraite paisible dans la maison de retraite « les Jardins Médicis » et Mme Carrière, quant à elle, n'est pas en reste. À 100 ans, elle affiche une santé remarquable et une belle présence d'esprit. Ses idées sont claires et les échanges toujours empreints de pertinence. Elle incarne avec élégance cette longévité sereine, faite de simplicité, de bon sens et de moments partagés.

Un point commun les unit également : une vie de travail bien remplie. Toutes ne se sont jamais véritablement arrêtées, cultivant au fil des années le goût de l'effort et de l'activité. Il est probable que cette constance et cette énergie aient contribué à leur longévité exceptionnelle.

Ces quatre centenaires, au-delà de leur âge remarquable, sont de véritables exemples. Elles nous rappellent que le temps peut être un allié précieux lorsque la vie est menée avec travail, curiosité et relation aux autres.

À Milhaud, on peut le dire avec fierté : on y fait de vieux os... et de bien beaux ! Ces parcours de vie sont une richesse pour toute la commune et une source d'inspiration pour les générations présentes et futures.



Sortie culturelle annuelle

Visite du vieux centre-ville de Nîmes

Dans le cadre des actions de convivialité et de lien social menées par le CCAS en faveur des seniors de la commune, la sortie printanière et culturelle annuelle a été organisée le 9 avril. Les participants se sont rendus à Nîmes, profitant d'une agréable promenade sous un soleil éclatant, en direction du vieux centre-ville, où ils ont pu redécouvrir avec plaisir ce lieu riche en histoire, que certains n'avaient pas visité depuis de nombreuses années. Cette balade a également été ponctuée d'un moment convivial autour d'un verre sur la place des Beaux-Arts, favorisant les échanges et la détente.

La visite guidée du musée a permis aux participants de découvrir l'histoire du textile à travers les époques. Du lin aux fibres de soie, en passant par l'évolution du jean, les seniors ont pu explorer les différentes techniques, matières et usages qui ont marqué l'histoire de l'habillement. Cette immersion a également mis en lumière le savoir-faire artisanal et l'évolution des modes au fil du temps, suscitant curiosité et échanges parmi les participants.

Cette sortie a rassemblé des seniors de la commune ainsi que des résidents de la maison de retraite, accompagnés de leur encadrant, renforçant ainsi les liens et les moments de partage entre les participants.

Le retour à Milhaud s'est effectué dans la bonne humeur, concluant une après-midi riche en découvertes, en échanges et en convivialité, très appréciée par tous.



Les Jardins Medicis

La maison de retraite fête ses 20 ans

Le 18 juin 2026, l'EHPAD Les Jardins de Médicis a célébré son 20^e anniversaire en présence de M. le Maire, de son élue, de Mme Ropital, directrice de l'établissement, et de nombreux invités.

Cette belle manifestation, organisée par la direction et les équipes de la maison de retraite, a largement contribué à la réussite de cet événement.

Résidents, familles et personnels se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse pour marquer cet événement important de la vie de l'établissement.

Au cours de cette journée, les résidents ont pu profiter d'un moment musical autour des grands succès des années 60 et 70, suscitant souvenirs, sourires et émotion.

La célébration s'est achevée par un apéritif dînatoire, permettant à chacun de prolonger ces instants de rencontre et de bonne humeur.





Repas des aînés et colis

Les inscription se feront auprès du centre socioculturel au 04 34 39 50 05 ou 06 73 99 76 47 du 19 octobre 2026 au 20 novembre 2026



Semaine bleue

Du 5 au 9 octobre 2026

CCAS MILHAUD
« COMME CHAQUE JOUR, UN JOUR DE PLUS »

La Semaine Bleue

Une semaine dédiée à nos seniors

— BIEN VIEILLIR, UNE FORCE À PARTAGER —

DU 5 AU 9 OCTOBRE 2026
à Milhaud

LUNDI 5 OCTOBRE 2026
Visite de Saint-Guilhem le-Désert
Départ à 8h30 devant le lycée de Milhaud
Repas convivial au lac du Salagou

MERCREDI 7 OCTOBRE 2026
Rencontre intergénérationnelle
Entre les enfants de l'école primaire de Milhaud (ALSH) et la maison de retraite: Les Jardins Médicis
14h00

VENDREDI 9 OCTOBRE 2026
Thé dansant
Organisé par le Club des Aînés
À la salle des fêtes de Milhaud

Ensemble, partageons des moments de convivialité et de bonheur !

Renseignements : CCAS de Milhaud 04.34.39.50.00

MILHAUD

Semaine Bleue 2026

NOS AÎNÉS ONT TANT À PARTAGER

Sortie à
SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT

Lundi 5 octobre 2026

TRANSPORT ORGANISÉ

OUVERT AUX SENIORS DE LA COMMUNE

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

INSCRIPTIONS LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026 AU CCAS À PARTIR DE 8H30

Thé dansant

Reprise le 15 septembre exceptionnellement

Comme chaque dernier mardi du mois, la salle des fêtes de Milhaud accueille son traditionnel « Thé Dansant » de 14h30 à 18h. Un rendez-vous chaleureux et convivial placé sous le signe du partage, de la bonne humeur et du plaisir de se retrouver. Accompagnés par l'orchestre SIRIUS, les participants peuvent profiter des musiques des années 80, ainsi que de différents rythmes comme le tango, la danse en ligne... Une ambiance festive et variée qui plaît à tous !

Venez nombreux partager quelques pas et profiter d'un bel après-midi de détente et de convivialité ! L'entrée est gratuite pour les Milhaudoises et les Milhaudois et 8 € pour les personnes extérieures.



Un Thé Dansant aura lieu 9 octobre, organisé par le Club des Aînés, en partenariat avec la mairie. Un covoiturage sera possible en s'inscrivant auprès de Francis DESSE au 06 31 69 42 39 ou de Denise TUQUET au 06 76 13 47 70. ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS.



Nouveau à Milhaud

Ouverture prochaine d'une « Halte Répit »

À la rentrée, la commune accueillera une plateforme « Halte Répit » des aidants, mise en place en partenariat avec Amaelles. Ce nouveau service s'adresse aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives, telles que la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées.

Organisée chaque lundi après-midi au centre socioculturel, cette halte répit aura pour objectif de proposer un accompagnement bienveillant et personnalisé aux personnes accueillies, encadrées par des professionnels de santé (psychologue, infirmier...), tout en permettant à leurs proches aidants de bénéficier de quelques heures de répit, en toute sérénité.

Vous souhaitez en savoir plus ? L'association Amaelles sera présente lors du forum des associations, le samedi 5 septembre 2026, afin de présenter ce nouveau dispositif, répondre à vos questions et vous informer sur les modalités d'accompagnement.



Octobre Rose

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Nos arbres et nos places s'habilleront de rose pour cette occasion.

Chaque geste compte, chaque femme compte.

Dépistage, prévention, parlons-en, agissons !

PROGRAMME

- 08/10/2026**
Projection du film « La Tresse » à 20h30 à la salle des fêtes.
- 11/10/2026**
Marché dominical
Stand d'informations et de sensibilisation avec l'association Rose & Olivier.
- 24/10/2026**
Paella organisée en partenariat avec les Aînés, animé par Sirius 80, suivi de danses.
🕒 À partir de 19h30
📍 Salle des fêtes
- Date à déterminer**
Conférence avec le Dr DUPASQUIER Radiologue Sénologue

Le programme peut être modifié à tout moment.

MILHAUD
une ville que nous rassemblons

Dans la commune

MILHAUD

Classement au palmarès 2026

« Villes et villages où il fait bon vivre »

Position nationale
1 378 / 34 727
Position départementale
8 / 350
**Position parmi les communes de
5 000 - 10 000 hab en France**
381 / 1 167
**Position parmi les communes de
5 000 - 10 000 hab dans le département**
3 / 20

Le palmarès des « Villes et villages où il fait bon vivre » est un classement annuel qui compare 34 727 communes de France métropolitaine. Il est édité chaque année et repose sur l'analyse de 197 critères dont plusieurs dizaines de critères sont issus d'organismes officiels comme l'INSEE.

La ville de Milhaud se place à la 3^e position au niveau du département parmi les communes de même strate. Ces critères sont répartis en 11 catégories dans les principaux domaines concernés par l'action municipale, de la qualité de vie à la santé en passant par la sécurité et l'attractivité immobilière.

Il est le seul palmarès à bénéficier d'une visibilité médiatique exceptionnelle avec des reprises sur la quasi-totalité des sites de médias, les radios, télévisions, la presse quotidienne régionale, les magazines et les réseaux sociaux. Ce sont chaque année, plus de quarante millions de personnes qui sont touchées par ces retombées médiatiques et plus d'un million de visiteurs uniques se rendent sur ce site pour découvrir, entre autres, le classement de leur commune.

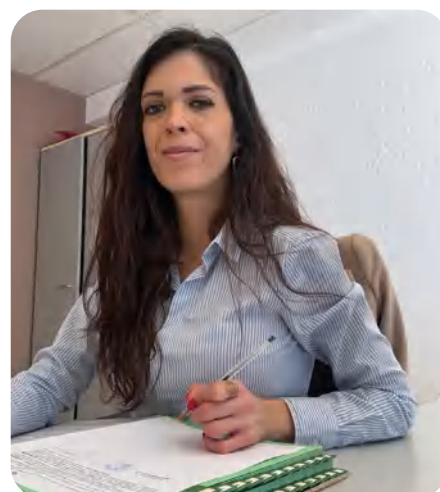
Eva ASCIONE

Nouvelle Directrice Générale des Services

La ville de Milhaud a récemment nommé une nouvelle Directrice Générale des Services. Depuis le mois de novembre, Eva Ascione exerce ces responsabilités stratégiques au sein de la municipalité.

Âgée de 37 ans et titulaire d'une double formation en droit et en gestion, elle a débuté sa carrière à la mairie de Nîmes en qualité de collaboratrice d'élus. Elle a ensuite poursuivi son parcours à Nîmes Métropole, où elle a occupé des fonctions mêlant expertise financière et encadrement.

Aujourd'hui Directrice Générale des Services, Eva Ascione pilote la mise en œuvre des orientations politiques et veille à la coordination de l'ensemble des services municipaux, avec une exigence constante d'efficacité et de qualité du service public.



« Le Jardin des Mots » Inauguration de la nouvelle bibliothèque



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que notre commune a inauguré le 29 mai sa nouvelle bibliothèque : « Le Jardin des Mots ». Si cette ouverture marque une étape importante, elle est née d'un changement que nous n'avions pas initialement choisi. Contraints de quitter nos anciens locaux, nous aurions pu y voir une page qui se tourne avec regret. Pourtant, loin d'être une fin, ce départ fut en réalité un commencement : une opportunité rare, presque un clin d'œil du destin.

Ce nouvel espace offre aujourd'hui des conditions d'accueil bien plus adaptées aux besoins de tous. Plus spacieux, plus lumineux, il permet à chacun de circuler, de s'installer et de profiter pleinement des lieux. Surtout, la bibliothèque est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe PMR, afin que la culture demeure ouverte à tous, sans exception.

Et puis il y a ce nom : « Le jardin des mots », un nom qui n'a rien d'anodin. Dans ce jardin-là, on ne craint ni les saisons ni les caprices du ciel. Les mots y germent toute l'année, les idées y prennent racine et l'imaginaire y pousse en liberté. On y croise des personnages improbables, des savants rêveurs, des explorateurs intrépides, des poètes, des aventuriers et mille vies, que les livres nous offrent à découvrir.

Chaque rayon devient un sentier, chaque ouvrage une porte ouverte vers l'ailleurs, la connaissance ou l'émotion. Les enfants y cultivent leur curiosité, les lecteurs passionnés y nourrissent leur soif de découverte, et chacun peut y trouver un moment de calme, d'évasion ou de partage.

Cette bibliothèque se veut bien plus qu'un lieu de lecture : elle est un espace de rencontre, de transmission et de vie culturelle. Ateliers, animations, découvertes littéraires et moments de convivialité viennent enrichir ce nouvel écrin dédié aux mots et à l'imagination.

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à cette belle aventure : élus, et je n'oublie pas notre ancien élu Jean-Michel Fouchard, Karine Prunier qui occupe le poste « d'agent de bibliothèque », les bénévoles, les agents municipaux, partenaires et habitants. Grâce à l'engagement de chacun, « Le jardin des mots » a ouvert ses portes avec la promesse de faire grandir encore le goût de lire et le plaisir de partager.

Nous vous engageons désormais à venir flâner dans ce jardin un peu particulier, où les histoires fleurissent à chaque page.



Dictée Municipale

Un rendez-vous toujours très apprécié

La commune a eu le plaisir d'organiser la 5^e édition de la « Dictée municipale », devenue au fil des années un événement culturel et convivial très attendu. Cette nouvelle édition a rencontré un vif succès, avec une forte affluence et de nombreux participants venus relever le défi de la langue française dans une ambiance studieuse et chaleureuse. Les concurrents se sont affrontés autour de textes de différents niveaux, mêlant subtilités grammaticales, pièges orthographiques et richesse du vocabulaire. Concentration, réflexion et bonne humeur étaient au rendez-vous tout au long de cette matinée placée sous le signe du partage et de la culture. Trois catégories étaient proposées afin de permettre à chacun de participer selon son niveau : 8/11 ans, 12/17 ans et 18 ans et plus.

La municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements aux correcteurs, enseignants du lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz, qui

ont généreusement consacré de leur temps à cette manifestation. Leur implication et leur professionnalisme ont largement contribué à la réussite de cette édition.

À l'issue des corrections, les vainqueurs ont été récompensés sous les applaudissements du public :

- catégorie primaire : 1^{re} Mle Tricoit Océane, 2^e Mle Charton Roxane et 3^e Mle Assante Di Capillo Estelle,
- catégorie collège : 1^{re} Mle de Castro Lina, 2^e M. Namane Nesrine et 3^e Mle Mahiaoui Alya
- catégorie adultes : 1^{re} Mme Garulo Caroline, 2^e Mme Bouchet Christelle et 3^e Mme François Lætitia.

Félicitations aux 51 participants pour leur enthousiasme et leur engagement, ainsi qu'aux lauréats pour leurs excellents résultats.



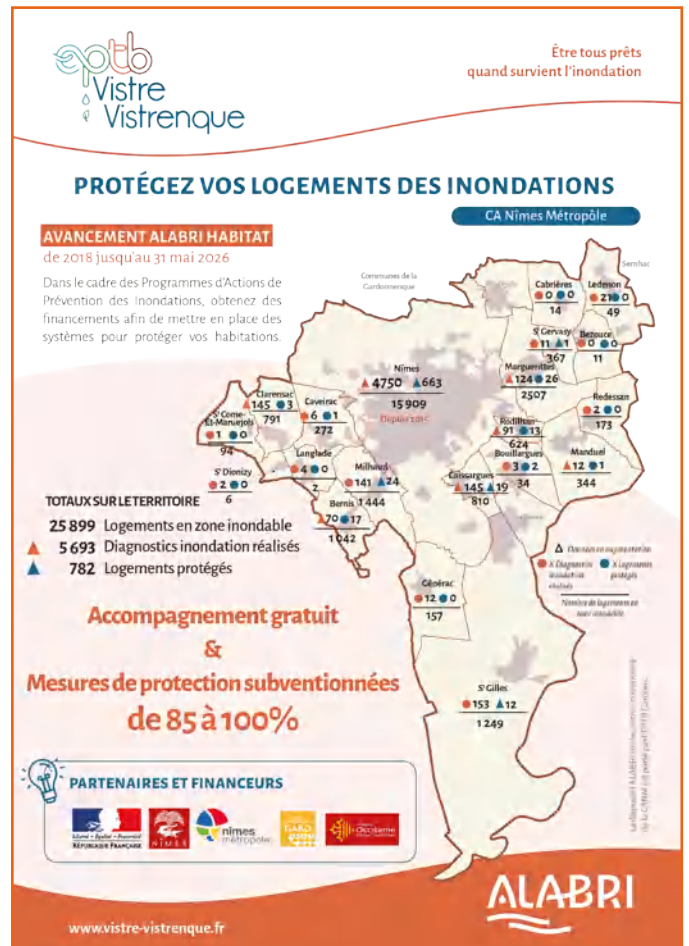
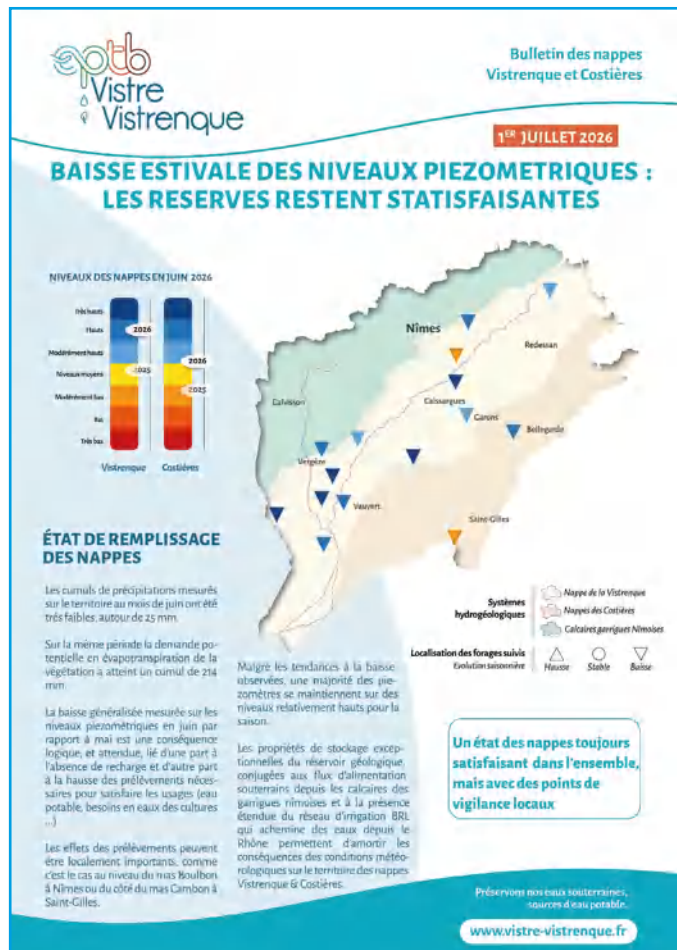
Acquisition du mazet des chasseurs

Une bonne opportunité

La commune a récemment finalisé, pour 15 000 €, l'acquisition du mazet des chasseurs, qui avait été mis en vente par son propriétaire. À l'issue d'une négociation amiable, nous avons souhaité saisir cette opportunité afin de préserver ce lieu, utilisé depuis de nombreuses années par notre association de chasse et régulièrement loué par la collectivité, d'autant qu'il vient compléter le site dont nous sommes déjà propriétaires.

Au regard de son importance pour la vie locale et des activités qui y sont organisées, il nous a semblé préférable d'investir dans cet équipement plutôt que de risquer de le voir quitter le patrimoine communal d'usage. Cette acquisition permettra également de mettre fin au paiement d'un loyer annuel, de sorte que l'investissement réalisé sera amorti dans un délai raisonnable.

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de préserver les équipements utiles à la vie associative et au dynamisme de notre commune.



Les Terrasses du Soleil

Un lotissement privé

La commune rappelle avec fermeté que toute éventuelle reprise de ce lotissement ne pourra être envisagée qu'après validation complète et incontestable de l'état des réseaux. À ce jour, les conditions nécessaires sont très loin d'être réunies. **Il convient également de rappeler que les habitants de la commune ne sauraient être appelés à financer des défaillances relevant d'infrastructures strictement privées.**

Le sujet de fond demeure la demande de reprise du lotissement par la collectivité. Après la société Angelotti, celui-ci est aujourd'hui géré par l'association des co-lotis.

Cette situation fait suite à un important dégât des eaux, consécutif à une fuite, ayant généré un préjudice financier estimé à plus de 70 000 €. **La commune tient à souligner la responsabilité pleine et entière du lotisseur dans la situation actuelle.** Dès l'origine du projet, soit en 2012, il lui avait été clairement indiqué que les réseaux projetés étaient insuffisants et inadaptés, notamment au regard de la configuration topographique du site. Il avait notamment été recommandé la mise en place d'un surpresseur afin de garantir une pression suffisante pour desservir les habitations situées à la même hauteur que le château d'eau. Ces recommandations n'ont pas été suivies. Le lotisseur a ainsi fait le choix de maintenir des infrastructures sous-dimensionnées, entraînant dès la mise en service des défauts de pression, puis une dégradation progressive des réseaux, aujourd'hui marquée par de nombreuses fuites. Cette situation résulte directement de choix techniques inadaptés et engage sa responsabilité.

Dans ce contexte, la commune regrette également qu'une information complète, précise et transparente n'ait pas été portée à la connaissance des habitants, notamment lors de la période électorale. Il est en effet particulièrement regrettable que certains aient pu laisser entendre, à des fins manifestement électorales, qu'une reprise rapide du lotissement des « Terrasses du Soleil » par la collectivité pourrait se faire rapidement, alors même que les conditions techniques et réglementaires n'étaient pas réunies.

Il est donc nécessaire de rappeler avec clarté qu'aucune disposition n'impose à une commune de reprendre un lotissement privé. Plusieurs lotissements sur le territoire communal ne sont d'ailleurs pas, à ce jour, intégrés au domaine public. S'agissant des conditions de reprise, une exigence préalable s'impose : les réseaux dits « humides » (eau potable, eaux usées et eaux pluviales), qui

relèvent de la compétence de Nîmes Métropole, doivent être reconnus conformes, en parfait état de fonctionnement et adaptés à leur usage. **Cette validation constitue un préalable indispensable.**

Par ailleurs, les équipements structurants (notamment la pompe de relevage et le surpresseur) doivent être aussi pleinement opérationnels. Il est rappelé que le lotissement, en particulier dans sa partie haute, est situé à la même altimétrie que celle du château d'eau, rendant ces dispositifs indispensables pour assurer une alimentation correcte.

Afin de permettre l'instruction du dossier auprès de Nîmes Métropole, il a été demandé de transmettre l'ensemble des Documents d'Ouvrages Exécutés (DOE) par le biais du syndic. À ce stade, ces éléments demeurent indispensables. Ce n'est qu'après validation par l'intercommunalité et au vu des études qui pourraient être fournies par ce même syndic (procédure qui peut nécessiter un délai significatif) que la commune pourra examiner les autres composantes, telles que l'état des voiries, des trottoirs, de la signalisation et de l'éclairage public. Il est enfin rappelé que la collectivité assure d'ores et déjà la collecte des ordures ménagères au sein du lotissement.

Concernant la facture restant à acquitter, une intervention a été effectuée le 10 juin 2025 auprès des vice-présidents en charge de l'eau et de l'assainissement afin de négocier une remise la plus importante possible, notamment au regard du fait qu'une partie de l'eau n'a pas fait l'objet d'un traitement. Un étalement à d'ailleurs été proposé et semble avoir été validé.

Enfin, la question du raccordement du secteur « Terrasses du Soleil 2 » à ces réseaux a été soulevée. Il conviendra notamment de préciser dans quelle mesure ce secteur pourra participer au financement et à l'entretien des infrastructures existantes.

Dans cette affaire, il apparaît clairement que des éléments de cette pénible situation ont pu être exploités sans que l'ensemble des résidents des Terrasses du Soleil n'ait jamais reçu l'information claire et objective qu'ils étaient en droit d'avoir depuis plus de 14 ans.

Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

Concert Salif Keita

Le concert du chanteur malien Salif Keita, initialement prévu le samedi 11 octobre à Milhaud, a eu lieu le mercredi 12 novembre en raison de nécessités administratives. Le Nîmes Métropole Jazz Festival aura ainsi pu recevoir à la salle des fêtes, cet immense artiste avec en première partie Cam & Leo. Ce concert qui a fait salle comble aura marqué la première participation de l'icône malienne surnommé la « Voix d'or de l'Afrique ». Il a su mettre en lumière son style unique mêlant rythmes mandingues traditionnels et sonorités contemporaines. Figure de la scène africaine, le musicien Salif Keita a présenté en live son album *So Kono*, (qui veut dire « dans la chambre » en langue mandingue) une œuvre acoustique simple et profondément intime. Il s'est livré comme jamais auparavant dans un format acoustique épuré, de sa voix puissante, marquée par les voyages et les épreuves tout en renouant avec ses racines et sa guitare, son instrument compagnon de longue date.



Salon du livre

La « culture » de la ville, et en particulier la littérature sous toutes ses formes n'est pas qu'un mot creux ! Elle est depuis peu sous-tendue par notre récente bibliothèque « Le jardins des mots » et nous a donné rendez-vous pour le 9^e salon du Livre, qui s'est tenu le week-end du 22/23 octobre, au centre socioculturel.

Cet événement littéraire, ouvert à tous et en entrée libre, a rassemblé une quarantaine d'auteurs d'horizons divers. Les passionnés de romans, de biographies, d'ouvrages d'histoire, de livres pour la jeunesse, de bandes dessinées ont pu rencontrer et échanger avec différents auteurs, romanciers, historiens, biographes...



Ce salon a été l'occasion idéale de découvrir de nouvelles plumes, de partager des moments privilégiés avec des écrivains habituels et de célébrer le plaisir de lire.

Progressivement, le public adopte cet événement incontournable, dont la notoriété ne cesse de grandir et promet un bel essor dans les années à venir.

OCÉAN PROPRETÉ
Au plus proche de vous.

PROPRETÉ URBAIN

04.66.38.19.60
627 Ancienne Route d'Avignon, 30 000 Nîmes

LinkedIn Instagram Facebook



Téléthon 2025



Le Téléthon 2025 restera gravé dans les mémoires comme une véritable réussite, à la fois humaine, solidaire et porteuse d'espoir. Durant tout un week-end, une formidable mobilisation s'est mise en place, rassemblant associations, bénévoles, habitants et partenaires autour d'une cause commune : soutenir la recherche et améliorer le quotidien des enfants atteints de maladies rares.

Les associations locales ont, une fois encore, fait preuve d'une énergie et d'une créativité remarquables. Les stands de vente ont rencontré un franc succès, proposant une grande diversité de produits. Chaque achat était bien plus qu'un simple geste : il représentait un acte de solidarité concret.

Parallèlement, de nombreuses animations ont rythmé ces journées. Des démonstrations sportives, des ateliers, des spectacles et diverses performances ont attiré un large public, contribuant à créer une ambiance chaleureuse et conviviale. Ces moments de partage ont permis de sensibiliser, tout en rassemblant, les générations autour d'un même élan de générosité.

Au terme de cet engagement collectif, ce sont pas moins de 20 000 € qui ont été récoltés au final pour cette noble cause. Un résultat remarquable, qui témoigne de l'implication de chacun et de la force du tissu associatif. Mais au-delà des chiffres, ce Téléthon a surtout mis en lumière les visages et les histoires des enfants concernés. Leur courage au quotidien, leur capacité à continuer d'avancer malgré la maladie, sont une source d'inspiration pour tous. Les progrès réalisés ces dernières années, notamment dans la lutte contre la myopathie de Duchenne, nourrissent un immense espoir. Grâce à la recherche, des avancées concrètes voient le jour, améliorant les traitements et ouvrant la voie à de nouvelles perspectives.

Il est également essentiel de souligner le rôle fondamental des aidants, parents, proches et accompagnants qui, jour après jour, consacrent une part immense de leur vie à soutenir les enfants malades. Leur dévouement, souvent discret, est pourtant indispensable et mérite toute notre reconnaissance.

Enfin, ce succès repose aussi sur le travail acharné des chercheurs. Dans leurs laboratoires, ils poursuivent sans relâche leurs travaux, animés par la volonté de comprendre, de soigner et, un jour, de guérir. Chaque don contribue directement à faire avancer leurs recherches et à transformer l'espoir en réalité.

Le Téléthon 2025 a ainsi démontré, une fois de plus, que la solidarité peut accomplir de grandes choses. Ensemble, citoyens, associations et scientifiques ont uni leurs forces pour faire reculer la maladie et construire un avenir meilleur.



Magic Mystery, de la magie et de la danse

Le 19 décembre 2025, la salle des fêtes s'est transformée en véritable scène d'émerveillement à l'occasion d'un spectacle unique mêlant magie, illusion et danse hip-hop. Proposé dans le cadre des incontournables « Vendredis de l'Agglo », l'événement a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Dès les premières minutes, le public a été transporté dans un univers fascinant où les tours de magie se sont enchaînés avec une précision et une créativité impressionnantes. Entre illusions spectaculaires et moments de mystère, petits et grands ont retenu leur souffle, captivés par des numéros aussi surprenants qu'envoûtants.

La magie a ensuite laissé place à l'énergie débordante des danseurs hip-hop, qui ont enflammé la scène avec des chorégraphies d'un grand dynamisme. Leur talent, leur synchronisation et leur passion ont su créer une véritable connexion avec le public, invitant chacun à vibrer au rythme de la musique.

Encore une fois, les Vendredis de l'Agglo nous ont régallés en proposant un moment de partage et de découverte, où l'art sous toutes ses formes a su réunir et émerveiller. Un rendez-vous désormais incontournable qui continue de faire briller les yeux de tous les spectateurs.



Théâtre musical

Le 31 janvier dernier, la salle des fêtes a accueilli un public nombreux venu découvrir le spectacle consacré à l'univers singulier de Bobby Lapointe, « Entre et assied-toi » interprété par Damien Alibert et Xavier Ferran.

Tout au long de la soirée, les deux artistes ont proposé un voyage réjouissant à travers les textes et les chansons de cet amoureux des mots dont l'humour et l'inventivité continuent de séduire les générations.

Accompagné avec finesse au piano par Xavier Ferran, Damien Alibert a déployé sur scène toute l'étendue de son talent de comédien. Sa présence chaleureuse, son sens du burlesque et sa remarquable maîtrise du langage ont suscité de nombreux rires dans la salle.

Les spectateurs se sont laissés porter par cet univers où se mêlent fantaisie, poésie et jeux de mots, retrouvant avec plaisir les textes les plus célèbres de Bobby Lapointe, parmi lesquels l'incontournable « La Tantine de Burgos ».

Par la qualité de leur interprétation et leur évidente complicité, les deux artistes ont offert un spectacle vivant, accessible et généreux, largement salué par les applaudissements du public.

Une belle soirée culturelle placée sous le signe de l'humour, de la musique et de la convivialité.



Traditionnelle chasse aux œufs

Le 6 avril 2026 a vu s'épanouir la traditionnelle chasse aux œufs offerte par la municipalité, sur le parvis des arènes et le boulodrome. Dans une atmosphère joyeuse et colorée, près de 200 enfants, le sourire aux lèvres et les yeux pétillants, se sont lancés avec enthousiasme à la recherche des précieux œufs de Pâques, délicatement dissimulés dans la paille que les élus avaient semée dès l'aube.

Les rires et l'émerveillement étaient au rendez-vous grâce aux nombreuses animations proposées : promenades à poney, pêche aux canards, jeux en bois et structures gonflables qui ont rythmé cette matinée enchantée, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Le petit-déjeuner composé de viennoiseries, de café et de jus de fruits, est venu parfaire ce moment convivial et gourmand, largement apprécié par les enfants et leurs familles.

Pour clore cette belle parenthèse, une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents, de M. le Maire et de quelques élus, ont prolongé la magie en rendant visite à leurs aînés résidant à la maison de retraite « Les Jardins Médicis ». Dans un élan de tendresse et de générosité, ils leur ont offert des œufs en chocolat, créant ainsi un précieux instant de partage intergénérationnel, riche en émotions.

Un immense merci à tous les agents, aux élus et à l'ensemble des participants, dont l'implication et la bonne humeur ont fait de cette matinée un souvenir aussi lumineux qu'inoubliable.



Repas des Présidents d'Association

La soirée a tenu toutes ses promesses en réunissant, le 11 avril à la salle des fêtes, les acteurs essentiels de la vie locale dans une ambiance chaleureuse et festive. Autour d'un délicieux repas, concocté par le traiteur « Le Pêché Mignon », chacun a pu profiter d'un moment de convivialité très attendu.

Ce fut également l'occasion, pour les nouveaux élus en charge des associations, de se présenter : Gaël Bombard pour le secteur sportif et Didier Falzon pour les autres structures.

L'animation de la soirée a été assurée par la revue cabaret « Dancing Show » et ses danseuses, ainsi que par le DJ « Insomnie Music ». Les tableaux se sont succédé, mêlant élégance, costumes scintillants et chorégraphies rythmées qui ont su captiver l'assemblée. Au fil de la soirée, le DJ a pris le relais avec une programmation musicale variée, invitant chacun à rejoindre la piste de danse.

Cette soirée rappelle combien le tissu associatif milhauois est riche et dynamique. Derrière chaque initiative, chaque événement, ce sont des bénévoles engagés qui donnent sans compter de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ce « bien vivre » ensemble, formule parfois répétée, mais qui prend ici tout son sens.

Portée par la musique et l'enthousiasme des danseurs, la soirée s'est prolongée tard dans la nuit, témoignant de la vitalité du mouvement associatif local.



Cérémonies

Tout au long de l'année, les cérémonies commémoratives rythment la vie de la Nation. Elles constituent des moments de recueillement, de rassemblement et de transmission au cours desquels la République rend hommage à celles et ceux qui ont souffert, combattu ou donné leur vie pour défendre la France, ses valeurs et sa liberté. Au-delà des symboles, des dépôts de gerbes, des minutes de silence ou de l'hymne national, ces cérémonies expriment la reconnaissance de la Nation envers tous ceux qui ont servi l'intérêt général au prix des plus grands sacrifices. Elles rappellent que la paix, la liberté, la démocratie et le respect de la dignité humaine ne sont jamais définitivement acquis et qu'ils doivent être constamment préservés.

À Milhau, ces rendez-vous de mémoire permettent également de faire vivre l'histoire collective. Ils invitent à mieux comprendre les épreuves traversées par notre pays, à honorer le courage de celles et ceux qui ont fait le choix de l'engagement et à rappeler le prix payé pour préserver les idéaux républicains. Ils contribuent ainsi à transmettre aux jeunes générations les valeurs de responsabilité, de solidarité, de fraternité et de citoyenneté qui fondent notre République.

Parce que le souvenir ne se limite pas à regarder le passé mais éclaire le présent et prépare l'avenir,

les cérémonies commémoratives occupent une place essentielle dans la vie démocratique de notre pays. Elles témoignent de la fidélité de la Nation à son histoire, de son attachement au devoir de mémoire et de sa volonté de ne jamais oublier celles et ceux dont le sacrifice continue d'inspirer notre engagement collectif au service de la paix, de la liberté et de l'unité nationale.



Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

Notre commune entre aujourd'hui dans une nouvelle phase de son développement. Les projets qui vous ont été présentés peuvent désormais prendre forme concrètement.

Ces réalisations concernent différents domaines : l'amélioration du cadre de vie, le renforcement des équipements publics, le soutien à la vie associative, la transition environnementale ou encore l'attractivité de notre territoire. Elles répondent à des besoins identifiés et à vos attentes.

Notre ambition est simple : construire une commune dynamique, agréable à vivre et tournée vers l'avenir, tout en préservant son identité et ses valeurs. Chaque projet sera conduit avec rigueur, dans le respect des équilibres financiers et l'intérêt général.

Nous réaffirmons un engagement essentiel : celui de la transparence. Vous serez régulièrement informés de l'avancement des opérations, des choix réalisés et des moyens mobilisés. Le dialogue, l'écoute et l'information demeureront au cœur de notre action.

Les mois qui viennent seront l'occasion de mettre en œuvre les projets que nous vous avons présentés. Nous sommes convaincus qu'ils participeront durablement au développement harmonieux de notre commune et au bien-être de tous.

.....

MILHAUD AU COEUR DE NOTRE ENGAGEMENT

Nous remercions sincèrement toutes les Milhaudoises et tous les Milhaudois qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.

Avec six élus au sein du conseil municipal, notre groupe portera votre voix avec sérieux, vigilance et sens des responsabilités.

Notre engagement est clair : défendre l'intérêt général et contribuer au développement harmonieux de notre commune.

Dès les premières séances, nous sommes intervenus sur plusieurs sujets importants : le confort thermique dans les écoles, la lutte contre les nuisibles ainsi que les conditions d'exercice des professions libérales qui participent à la vitalité de notre territoire.

Nous avons également souligné l'importance du tissu associatif, acteur essentiel du lien social et de la vie locale. Nous restons aussi attentifs aux conditions de travail des agents communaux, qui contribuent chaque jour à la qualité du service public rendu aux habitants.

Proches de vous et à votre écoute, nous serons présents à chaque étape pour porter vos préoccupations et veiller à ce que les décisions prises servent l'intérêt de tous les Milhaudois.

Les élus du groupe « Milhaud au coeur de notre engagement »

.....

Agenda des manifestations

Septembre

Mercredi 2

Cinéma Enfants

« Madagascar »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 3

Cinéma Adultes

« Antoinette dans les Cévennes »

20h30 - salle des fêtes

Samedi 5

Forum des associations

Dès 8h - centre socioculturel

Vendredi 11

Nuit des étoiles

Quatre chemins - garrigue

Samedi 12

Lancement du Téléthon

Dès 9h30 - salle des fêtes

Mardi 15

Thé dansant

14h30 - salle des fêtes

Octobre



Vendredi 5 au dimanche 4

Bibliothèque en folie

Le jardin des mots

Lundi 5 au vendredi 9

Semaine bleue

Voir affiche du programme

Mercredi 7

Cinéma Enfants

« La grande aventure de Maya »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 8

Cinéma Adultes

« La Tresse »

dans le cadre d'Octobre Rose

20h30 - salle des fêtes

Samedi 3 au samedi 24

Octobre Rose

Voir affiche du programme

Samedi 17

Festival de Jazz

Kenny Garrett et Ola Tunji

20h30 - salle des fêtes

Dimanche 25

Course solidaire au profit du CEC

Aux arènes

Novembre

Mercredi 4

Cinéma Enfants

« Animaux & Cie »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 5

Cinéma Adultes

« Il a déjà tes yeux »

20h30 - salle des fêtes

Samedi 21

Salon du livre

10h - centre socioculturel

Vendredi 27 et samedi 28

Festival de théâtre

Salle des fêtes

Décembre

Mercredi 2

Cinéma Enfants

« Elliot, le plus petit des Rennes »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 3

Cinéma Adultes

« Les Tuches 4 »

20h30 - salle des fêtes

**Vendredi 4, samedi 5
et dimanche 6**

40^e Téléthon

De nombreuses manifestations
dans la ville.

Programme en cours.

Mercredi 9

Repas des Aînés

12h - Salle des fêtes

Samedi 12

Noël Enchanteur

14h - centre socioculturel

MILHAUD
— ville phare de la —
40^e édition d'
UN TÉLÉTHON
RANVERSANT




Mobilisons-nous
pour les malades


Soutenons
la recherche


Agissons
ensemble

AFMTELETHON
Association Française contre les Myopathies

Les 5 & 6
décembre 2026



Cet agenda pourra être modifié et être complété :
plus d'informations disponibles en mairie et au centre
socioculturel tout au long de la saison.
Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le
site internet de la commune.

La vie des associations



Sport Milhaud Seniors

HEUREUX LES ADHERENTS DE SPORT MILHAUD SENIORS

L'association forte de ses 250 membres a une devise de ne laisser personne au bord du chemin.

Les activités sont devenues de plus en plus nombreuses au fil des ans, au fil du temps !

Le petit monde de retraités peut trouver une ou plusieurs disciplines à leur portée : de la petite rando matinale à la rando à la journée, on peut on doit trouver chaussure à son pied.

À savoir gym, danse, badminton, vélo, aquagym, marche nordique, tennis de table, pétanque et atelier mémoire, complètent ce panel !

Des semaines sont organisées pour la neige et en été dans les Alpes.

On peut tester avant de signer, la licence a un coût minime,

Notre association fait partie de la fédération de la retraite sportive. Les animateurs tous bénévoles et sont formés par cette fédération.

La saison se termine fin juin et reprend début septembre.

N'hésitez pas si vous êtes retraités à nous rejoindre !

À noter, à la rentrée deux nouvelles disciplines : gym douce et sévillane, olé !



Association de Gymnastique Volontaire

LA FFEPGV DEVIENT LA FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORT VITALITÉ

La FFEPGV devient la Fédération Française Sport Vitalité, mais le nom de notre club reste le même : Association de gymnastique Volontaire Milhaudoise.

La saison sportive se termine mais déjà nous préparons la rentrée. Cette année le forum des associations aura lieu le samedi 5 septembre 2026 de 8h à 15h devant le centre socio culturel, nous serons présents et vous pourrez vous inscrire. Les cours reprendront à partir du lundi 7 septembre 2026.



N'hésitez pas à venir découvrir les différentes activités physiques proposées pour vous permettre d'être à l'écoute de votre corps et de ressentir les effets bénéfiques d'une pratique régulière avec du matériel adapté selon chaque activité et des animateurs diplômés. Nous proposons 10 heures de cours par semaine à des tarifs abordables. Des activités pour tous les goûts et toutes les envies en intérieur, sans oublier plaisir, convivialité et bonne humeur.

N'hésitez pas à vous renseigner sur : <https://www.milhaud.fr> rubrique associations et à nous rejoindre.

Rugby Club Milhaud

DIX ANNÉES DE PASSION, DE PARTAGE ET DE TRANSMISSION

Créé en août 2017, le Rugby Club Milhaud s'apprête à tourner une page importante de son histoire. Après dix années d'une aventure humaine exceptionnelle, l'école de rugby cessera son activité à l'issue de la saison 2025-2026. Derrière cette belle réussite se trouvent des femmes et des hommes passionnés qui n'ont jamais compté leur temps, leur énergie ni leur investissement. Cyril, Babette, Solène, Alain, Lionel, Joffrey (rugby à 5), les parents bénévoles tels que Yann, Henrick ou encore Alex, sans oublier Claire et Roxane, ont tout donné pour faire grandir le club. Tous les éducateurs ont suivi des formations et obtenu les diplômes nécessaires afin d'offrir aux enfants un encadrement de qualité. Malgré les difficultés, ils n'ont jamais abandonné, toujours guidés par la passion du rugby et le plaisir de transmettre ses valeurs. Parti d'une vingtaine d'enfants lors de sa création, le Rugby Club Milhaud a vu ses effectifs dépasser les cent licenciés en dix ans. Une progression remarquable qui témoigne de l'engagement des éducateurs, mais aussi de la confiance des familles et de l'enthousiasme des jeunes joueurs et joueuses, véritables acteurs de cette réussite collective. Au-delà du terrain, le club a multiplié les actions pour faire vivre le rugby et les valeurs de solidarité. Vide-greniers, interventions dans les écoles, tournois dédiés aux filles ou aux enfants en situation de handicap, participation au Téléthon, autant d'initiatives qui ont permis de faire rayonner le club bien au-delà de Milhaud. Le Rugby Club Milhaud a également travaillé avec l'association Rebond, offrant à des enfants issus de quartiers prioritaires ou de milieux plus modestes la possibilité de découvrir une activité sportive, de s'épanouir et de partager les valeurs du rugby. Les éducateurs ont aussi pris part à plusieurs courses solidaires organisées par le CEC de Clarensac, établissement accueillant des enfants en situation de handicap.

Aujourd'hui, le président Cyril se dit fier du chemin parcouru et de tout ce qui a été construit durant ces dix années. Pour des raisons de santé, il est contraint de faire une pause. Babette et Alain prennent une retraite bien méritée, tandis que Solène s'envole vers de nouveaux horizons à l'étranger pour poursuivre ses études. Si cette aventure s'arrête, elle laisse derrière elle des souvenirs précieux, des amitiés fortes et surtout des centaines d'enfants qui auront grandi avec les valeurs de respect, de partage, d'engagement et de solidarité chères au rugby. Les éducateurs peuvent être fiers du chemin parcouru. Mais ils le savent : rien n'aurait été possible sans tous les enfants, les parents, les bénévoles et les partenaires qui ont contribué à écrire cette magnifique histoire.

Le Rugby Club Milhaud vous remercie pour ces dix années de passion, et souhaite bonne route à tous ceux qui ont porté haut les couleurs du club. Le Président - Cyril BACCHETTO



Rugby à 5

LE RCM POURSUIT AVEC LE RUGBY À 5 « TOUCHER »

Après de nombreuses années de partage, de passion et de formation, l'École de Rugby ferme ses portes. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les enfants, les éducateurs, les bénévoles et les parents qui ont contribué à faire vivre cette belle aventure. Toutefois pour que vos petits champions puissent continuer à pratiquer leur passion, un partenariat avec le Rugby Club Nîmois devrait être signé pendant l'été.

Le Rugby Club de Milhaud reste toutefois bien en activité ! Le club poursuit son développement avec la section Rugby à 5 « toucher » à partir de 14 ans.

L'aventure continue dans une ambiance conviviale, ouverte à toutes celles et tous ceux qui souhaitent découvrir ou pratiquer le rugby sans contact.

Merci à toutes et à tous pour votre fidélité et votre soutien. Nous espérons vous retrouver très bientôt sur les terrains du RCM !
Rdv au forum des associations.



Garrigue Font des Chiens

ENTRETIEN DES SENTIERS

Les sentiers capitelles, botanique, des fonts ont besoin d'un bon nettoyage.

Sentier des capitelles

Une dizaine de volontaires ce sont mobilisés depuis le 21 mai tout les mercredis matin : débroussaillage, peinture des panneaux indicateurs, reprise de certaines capitelles (le temps, les sangliers ...). Il reste encore du travail mais le sentier a pris un coup de propre.

Le sentier botanique sera repris entièrement en septembre : réfection des panneaux, relocalisation de certaines plantes .

À l'aire qui sert de départ au sentier botanique, nous avons pour projet de créer un petit conservatoire de la Pierre sèche.

Après 4 stages de pierre sèche le clapas est achevé ; une

capitelle sera édifiée. À l'heure actuelle, avec l'aide des services techniques, l'emplacement est dégagé. Cet espace sera dédié à tout « les rachalans », nom donné aux ouvriers agricoles, pauvre mais dur à la tâche, qui ont construit les clapas, les capitelles et cultivé cet espace où les pierres semblent être semées et repoussées chaque année et où nous nous ressourçons aujourd'hui. Les temps changent mais la garrigue reste, espérons le pour les générations à venir.

Association Garrigue Font des Chiens



Garrigue Propre

TRÈS IMPLIQUÉE DANS LE NETTOYAGE DE LA GARRIGUE

Notre association est plus que jamais impliquée dans le nettoyage de la garrigue. Les incivilités sont toujours aussi nombreuses mais nous ne nous décourageons pas et inlassablement, en étroite collaboration avec les services techniques, nous essayons de maintenir notre belle garrigue propre.

À ce jour quatre chemins encombrés de dépôts sauvages ont été triés par l'association et des lycéens nîmois, puis évacués par les services techniques (8 camions). Notre garrigue a retrouvé sa splendeur.

Parallèlement nous entretenons une olivette associative qui a l'honneur cette année de participer au concours VVF et qui vient de s'offrir grâce aux adhérents une tonte digne d'un grand coiffeur !

Nous vous invitons à venir partager de bons moments avec nous lors de nos marches bi hebdomadaires (mardi et vendredi) et profiter de notre olivette vedette.

Notre assemblée générale aura lieu le 16 octobre 2026 à 18h au CSC. Venez nous rejoindre et suivez nous également sur notre page Facebook. Au plaisir de vous compter nombreux parmi nous. Hector Herrera, Président Garrigue Propre.



Belote Milhaudoise

CONCOURS UN SAMEDI PAR MOIS

L'association « Belote Milhaudoise » accueille de nouveaux adhérents dans une ambiance familiale.

Nos parties de belote se déroulent tous les mercredis de 14 h à 17 h.

Nous continuons à proposer un concours ouvert à tous, un samedi par mois de 14h à 17h au Centre Socio-Culturel de Milhaud. Venez nombreux nous rejoindre et passer une agréable après-midi.

Pour nous contacter : 06 83 95 80 29 et 06 08 35 06 07.

Mûriers-Condamine & Riverains

UN CONCERT RÉUSSI

L'Association « Mûriers-Condamine & Riverains » est heureuse de la réalisation de la fresque que vous pouvez admirer au dos du mur de la maternelle, le long de la Pondre, depuis fin Janvier 2026.

Elle illustre un de nos principaux objectifs, qui outre la sécurité et le lien social, s'articule autour de la qualité de vie de notre quartier et de son embellissement. Les motifs représentent les noms des rues et des impasses de la Condamine, lui donnant ainsi une appartenance particulière. Cette action, dont nous avons eu l'initiative, a pris forme et a pu être exécutée en collaboration

avec la mairie de Milhaud, que nous remercions vivement, sans oublier les artistes qui ont œuvré. Nous ne comptons pas nous arrêter là. Nous avons besoin de votre soutien. Rejoignez-nous.

Contact : muriers.condamine@gmail.com

G.BUGEIA : 06 08 15 00 09



FCPE

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS GRÂCE À L'ÉNERGIE COLLECTIVE

Au cours de cette année scolaire, la FCPE de Milhaud a une nouvelle fois démontré la force de son engagement bénévole. Membres de l'association, enfants et de nombreux parents ont uni leurs efforts pour offrir des moments de partage et de joie aux enfants et aux habitants du village.

Tout a commencé avec la fête d'Halloween au centre social. Grâce à la participation généreuse des parents et au talent du prestataire SD Concept Évènement, un véritable décor de film d'horreur a plongé petits et grands dans une ambiance saisissante.

Vint ensuite le livre de Noël offert à tous les enfants, entièrement financé par la FCPE. Cette jolie histoire contant la féerie de Noël a enchanté les familles en cette période magique.

Le loto et son mini-loto ont ensuite réuni parents, grands-parents, équipe enseignante et enfants autour de nombreuses surprises aux goûts de tous. Une participation massive qui a fait briller les yeux des plus jeunes.

La fête de carnaval a fait vibrer les rues du village le temps d'une journée. La chevrerie les Secrets du Pré, les jeux et spectacles de danse ont recréé l'ambiance festive du « Carnaval do Brasil », grâce à l'implication enthousiaste de tous.

Enfin, les fêtes des écoles ont clôturé l'année en beauté avec un « tour du monde » chantant et dansant. En deux heures seulement, les enfants, par leur panache et leur talent, ont transporté les parents comme Phileas Fogg en 80 jours. Une pleine réussite, organisée par l'école mais rendue possible par l'énergie des enfants et le soutien indéfectible des bénévoles.

Merci à tous ces parents qui, par leur temps, leur énergie et leurs délicieuses contributions culinaires, répondent toujours présents pour le bonheur de nos enfants.



**Nous remercions tous les annonceurs qui nous aident
au financement de ce bulletin municipal.**

**Consultez-les pour vos achats,
ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.**

Melina Danse

10 ANS DE PASSION ET DE PARTAGE

Cette année, l'association Méлина Danse a célébré un anniversaire particulier : les 10 ans depuis la reprise de l'association par le bureau actuel. Dix années durant lesquelles se sont succédé enfants, chorégraphies et musiques, toujours réunis autour d'une même passion : la danse.

Le 20 juin 2026 s'est tenu le dixième gala de l'association, placé sous le thème « des Arts ». Une nouvelle fois, Méлина, chorégraphe et professeure de danse, a su émerveiller le public grâce à de magnifiques créations mêlant avec talent la danse à d'autres formes d'expression artistique telles que la musique, le théâtre, l'écriture, la magie ou encore l'architecture. Les danseurs et danseuses, petits et grands, ont rayonné sur scène et offert un spectacle de grande qualité à un public conquis. Cette belle soirée est venue clôturer une année riche en émotions et en partage, témoignant du dynamisme et de la convivialité qui animent l'association depuis une décennie.



L'association Méлина Danse remercie chaleureusement tous ceux qui contribuent à sa réussite : élèves, familles et bénévoles. Elle vous donne rendez-vous au forum des associations le 5 septembre 2026, avant la reprise des cours prévue la semaine suivante.

L'association Méлина Danse remercie chaleureusement tous ceux qui contribuent à sa réussite : élèves, familles et bénévoles. Elle vous donne rendez-vous au forum des associations le 5 septembre 2026, avant la reprise des cours prévue la semaine suivante.

Une nouvelle saison s'annonce déjà, avec toujours la même envie : transmettre et partager la passion de la danse. Le bureau : Audrey Bacchetto, Cyril Bacchetto et Solène Roulle.

Le Tripot de Milhaud

A FÊTÉ SES 10 ANS

Nous avons fêté les 10 ans du Tripot avec un grand musicien accordéoniste brésilien, Fernando AVILA, à l'église de Milhaud le vendredi 5 juin à 19 h. Je tiens à remercier le Père François Abinader de nous avoir ouvert son église.

François AVILA viens du Brésil de Santa Maria Porto Alegre. Il est venu par amitié pour le Tripot de Milhaud pour les 10 ans de notre association. Il est accordéoniste compositeur professeur d'accordéon et titulaire d'une licence en musique. Il a créé et dirigé artistiquement le festival national d'accordéon à Lua Santiago. Son CD a été nominé pour le prix de la musique des Açores dans la catégorie révélation de l'année 2019. Fernando à un manager en France, Georges Frach, passionné d'accordéon. Fernando s'est produit au conservatoire de Pont Saint Esprit. Voilà un très Grand Artiste à Milhaud !

L'église était remplie une magnifique soirée musicale sans oublier le cocktail dans le jardin du presbytère. Laurence BASTID, trésorière.



Milhaud Mille dons

PARTENAIRE VILLE PHARE 40^E ÉDITION DU TÉLÉTHON

L'association Milhaud Mille Dons poursuit son engagement avec enthousiasme et prépare une année 2026 riche en événements, à l'occasion du 40^e Téléthon.

Cette édition revêtira un caractère tout particulier puisque Milhaud a été choisie comme ville phare du Téléthon 2026. Une belle reconnaissance de l'investissement des associations, des bénévoles, des partenaires et de tous les habitants qui, année après année, se mobilisent au profit de la recherche et des familles concernées par les maladies rares.

Afin de préparer ce grand rendez-vous solidaire, l'association sera présente au Forum des associations, le samedi 5 septembre 2026. Ce sera l'occasion de rencontrer les bénévoles, de découvrir les projets en cours et, pourquoi pas, de rejoindre l'équipe pour participer à cette belle aventure humaine.

Autre temps fort de la rentrée : le traditionnel vide-greniers, organisé le dimanche 20 septembre 2026. Convivial et ouvert à tous, cet événement permettra aux exposants et aux visiteurs de partager un moment chaleureux tout en soutenant les actions de l'association.

L'association remercie chaleureusement ses partenaires, ses bénévoles et l'ensemble des participants pour leur fidèle soutien. Ensemble, continuons à faire de cette 40^e édition du Téléthon un événement exceptionnel.



ASPTT

UNE LARGE GAMME D'ACTIVITÉS POUR TOUS

Stages d'été (6-14 ans) : du multisport fun et éducatif pour s'amuser en sécurité. Dates : 6-10 juillet / 15-17 juillet / 24-28 août. Places limitées, ne tardez pas à réserver !

Rentrée en septembre : une large gamme d'activités pour tous les âges et niveaux : fitness, sports collectifs, nature, raquette ou aquatiques... Trouvez votre bonheur !

Rejoignez-nous pour l'esprit de quartier et l'encadrement par des coachs passionnés.

Sport Santé & Inclusion : le sport est un droit accessible à tous, sans exception. Sport sur Ordonnance : Séances d'Activité Physique Adaptée (APA) sur prescription médicale. Sport Inclusif : éducateurs formés pour intégrer chaque personne, quels que soient ses besoins.

Comment s'inscrire ? Ne manquez pas le coche, vous pouvez dès à présent :

- Consulter notre site internet : nimes.asptt.com
- Nous écrire par courrier électronique : nimes@asptt.com
- Passer nous voir directement lors de nos permanences dans nos locaux.

Prêt à cultiver votre bien-être ? La seule règle ici, c'est de participer à votre rythme !



**Forum des associations
le samedi 5 septembre
dès 8h sur la place F. Mistral**

Association des Aînés « Jamaï Viel »

UNE ASSOCIATION TRÈS ACTIVE

L' Association des Aînés « Jamaï Viel » est une association très active qui propose de nombreuses activités variées, comme la belote, le loto, le tricot, des sorties à la journée et des voyages. Cette année à l'occasion de la fête des grands-mères, une quarantaine d'adhérents ont pu assister à un magnifique spectacle de transformistes.

Samedi 27 juin a eu lieu notre repas champêtre déplacé au club, en raison de la canicule. Celui-ci a rencontré un très beau succès auprès des adhérents grâce à l'animation musicale proposée par « ya de la joie », le repas succulent du traiteur Dubois et l'énergie des bénévoles.

Nous organisons un repas pour la fête votive le jeudi 23 juillet au prix de 20 € (renseignements au 07 82 69 01 12, places limitée à 120 personnes).

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations qui aura lieu début septembre.

L'Association des Aînés vous souhaite de très bonne vacances d'été. Reprise des activités le 31 août.

Pour le bureau, la secrétaire : Françoise Beaufiles.



Réparations toutes marques

Spécialiste Mercedes

Diagnostic électronique

06.61.87.14.58

37, rue de l'Aubépin - 30540 Milhaud

garagefuchs@gmail.com

Naissances

VALAT Paolo le 17 janvier 2025
OUATMANI Elise le 8 février 2025
DAMNATI Manel le 18 mars 2025
CANOT Adrien le 21 mars 2025
LE MOULLEC BRIET Anna le 23 mars 2025
FEDDI Nayan le 31 mars 2025
MARTIN Lana le 25 mai 2025
VAUCLARE Antonin le 23 juin 2025
TAULIER Adria le 25 juin 2025
RODRIGUEZ Hailey le 30 juin 2025
NOGUEIRA Elia le 30 juin 2025
GIMENEZ Francisco le 9 septembre 2025
DIAZ Nara le 10 septembre 2025
GINET Elio le 19 septembre 2025
AFKOUR Ambre le 2 octobre 2025
AMOUMI Layah le 29 octobre 2025
GONZALEZ DROSSARD Artémise le 1^{er} novembre 2025
EL BRIKA Saja le 22 novembre 2025
PANSON Isaac le 2 décembre 2025

Mariages

M. BERTRAND Alex et Mme DUPUIS Anaïs, le 18 avril 2025
M. OTMANI Adil et Mme BEN ALLAL Nora, le 28 mai 2025
M. SARTRE Patrick et Mme GIACOBBI Christine, le 7 juin 2025
M. METREF Lounis et Mme KARDACHE Lina, le 19 juillet 2025
M. DELHAYE Jonathan et Mme SCHIMANSKI Lisa, le 19 juillet 2025
M. WANDJA Ombembata et Mme NDOMBE Niongo, le 14 août 2025
M. DRUCK Lahi et Mme KHOBZAOUI Yasmine, le 19 septembre 2025
M. BEDHIAF Walid et Mme TAHRI Myriam, le 4 octobre 2025

Décès

Marc PELATAN décédé le 9 janvier 2025
Joseph COULLOMB décédé le 12 janvier 2025
Gisèle PIC née RANC décédée le 21 janvier 2025
Alain TERRASSE décédé le 24 janvier 2025
Georges ROUQUIER décédé le 27 janvier 2025
Francis ROGUES décédé le 1^{er} février 2025
Marcel MOUTON décédé le 4 février 2025
Lucienne MINARELLI née FRISCIA décédée le 14 février 2025
Alfred LAPP décédé le 10 mars 2025
Guy PLA décédé 20 mars 2025
Marlène BRUN née WERRECHIA décédée le 29 mars 2025
Mireille KLYZ née JULLIAN décédée le 18 avril 2025
Christiane DE CHASTELLIER née MICHOTTE DE WELLE décédée le 20 avril 2025
André BONFILLON décédé le 4 mai 2025
Robert AUGER décédé le 22 mai 2025
Christiane CAFFIN née BOUBERT décédée le 7 juin 2025
Antoine LOPEZ décédé le 29 juin 2025
Renée EMMANUELLI née AUZARD décédée le 27 juillet 2025
Colette GAUTIER née LANGE décédée le 16 août 2025
Sylvia LLOBET née STEFFEN décédée le 26 août 2025
Fulgencio DIAZ HURTADO décédé le 27 août 2025
Paul SCHOENHENZ décédé le 19 septembre 2025
Pierre GELY décédé le 24 septembre 2025
Carmen BUENO-PARRAS décédée le 28 septembre 2025
François GARCIA-RIVERA décédé le 2 octobre 2025
Bernard DEVOCELLE décédé le 14 octobre 2025
Christiane LAUTARD décédée le 16 octobre 2025
Christian MASULLO décédé le 9 novembre 2025
Jeannine SAFOURCADE née MARTINEZ décédée le 16 novembre 2025
Jean-Claude PERRIER décédé le 24 décembre 2025
Colette CAILOTTO née RIEU-JAUME décédée le 27 décembre 2025

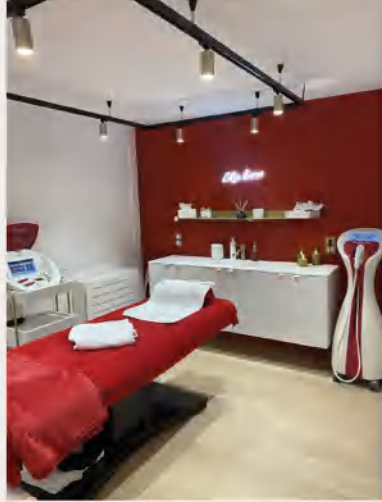
Afin de respecter la vie privée, cette diffusion nécessite l'accord des intéressés ou de leur famille. Sans réponse de leur part, les avis de naissance, mariage ou décès ne sont pas publiés.

Depuis 2023, l'état civil n'est diffusé qu'une fois par an et en fin d'année.

En corps plus belle - Guinot Milhaud

Prendre soin de soi au cœur du village

Situé au **6 place Castellás a Milhaud**, l'institut vous accueille dans ses nouveaux locaux, plus spacieux et chaleureux.



Au sein de l'institut, découvrez une carte de prestations complète, allant des **soins du visage** aux **soins du corps, minceur et détente**, ainsi que **l'épilation à la cire** et **l'épilation définitive au laser**, des prestations dédiées à la beauté du **regard**, à **l'onglerie** et au **spray tan**, pour sublimer votre beauté au quotidien.



Le choix de **Guinot** s'est imposé comme une évidence. Forte de plus de **50 ans d'expertise** cette marque française dispose de ses propres **laboratoires en France**, répondant aux **normes pharmaceutiques** où sont développés des soins innovants et performants.

Fondé il y a maintenant plus de **3 ans** par **Célia**, diplômée d'un **CAP** puis d'un **BP Esthétique Cosmétique et Parfumerie**, Célia a enrichi son parcours grâce à de nombreuses formations complémentaires, afin d'offrir à sa clientèle une expertise toujours plus pointue et des prestations de haute qualité.



Nouveau soin visage Instant Beauty - 30 min
Éclat immédiat • Tous âges • Toutes peaux • Soin mixte

OFFRE SPÉCIALE : 55€ AU LIEU DE 70€
valable jusqu'au 31 août



"Je serai heureuse de vous accueillir et de vous accompagner dans vos moments de beauté"

☎ 06.46.12.43.82



@guinot_milhaud

Prise de rendez-vous
en ligne :

